



Pays des Landes de Gascogne



-  Bazas
-  Captieux
-  Gabarret
-  Grignols
-  Labrit
-  Morcenx
-  Pissos
-  Roquefort
-  Sabres
-  Sore
-  Villandraut
-  Villeneuve de Marsan

**Pour un Pays vivant,
attrayant et accueillant**

- Le Diagnostic -



Crédits photos :

Pays des Landes de Gascogne, Parc Naturel des Landes de Gascogne.

Sommaire

La naissance du Pays des Landes de Gascogne

p 5

Un espace apparemment désertique et uniforme cachant de réelles richesses et un Pays habité (Diagnostic du Pays)

p 15

— **Une faiblesse démographique**

— **Un patrimoine naturel et culturel riche en potentialités symbolisant les manières d’habiter l’espace**

— **Des activités économiques valorisant les ressources territoriales et occupant plus de 90 % du territoire**

— **Les services : facteur de cohésion sociale essentiel**

— **Des évolutions et des projets qui peuvent être bénéfiques**

— **Pour éviter un développement anarchique et inégalitaire**

Table des Matières

p 47

Pays des Landes de Gascogne

Pays des Landes de Gascogne



➤ *La Terre*

« Grâce aux pluies apportées par le vent de la mer, les petits déserts de l'Europe occidentale n'ont rien d'effrayant comme le Sahara ou les Nefoud d'Arabie. Les plus connues sont les Landes de Gascogne.

L'ancienne région des landes françaises ne comprenait pas seulement le département qui en tire son nom, elle embrassait aussi la moitié de la Gironde, ainsi que l'angle extrême du Lot-et-Garonne, et s'étendait sur près d'un million d'hectares. »

Elisée Reclus, géographe (1830-1905)



**« La naissance du Pays
des Landes de Gascogne »**

Pays des Landes de Gascogne

Pays des Landes de Gascogne



Préambule

Le Pays des Landes de Gascogne est né. La Charte en constitue son acte de naissance.

La création du Pays des Landes de Gascogne est une étape primordiale dans le long processus de développement démarré sur ce territoire il y a plus de vingt ans.

Elle ouvre une ambition nouvelle et forte, inscrire ce territoire dans un cycle durable de reconquête démographique.

Cette perspective ambitieuse est la seule voie pour le Pays pour rester un espace vivant, disposant des activités et des services indispensables à toute vie sociale.

La Charte s'appuie sur un projet préparé avec une grande minutie qui veut répondre au mieux aux attentes des habitants du Pays. Sa réussite nécessitera un engagement solidaire de tous les acteurs de terrain mais aussi de nos divers partenaires.

Elle est la concrétisation de trois ans de travail, de centaines de réunions de travail et de concertation. Après avoir regardé sans complaisance ce que nous sommes, les faiblesses, les atouts, les enjeux de notre territoire, nous avons essayé de nous projeter dans l'avenir, de voir ce que ce Pays allait devenir et surtout ce que nous voulons qu'il devienne.

Tout en respectant le cadre de la loi, nous avons souhaité que cette Charte soit précise, concise, qu'elle propose des actions très concrètes et réalistes conformes aux attentes de ses habitants.

Nous sommes convaincus que ce territoire, bien que très vaste et peu peuplé, par sa spécificité unique en Aquitaine, dispose de potentialités qu'il nous faut collectivement mieux valoriser, et qui peuvent inscrire le Pays dans un cycle durable de développement.

C'est ce qui est proposé dans cette Charte dont l'ambition est de faire du Pays des Landes de Gascogne, un Pays Vivant, un Pays Attrayant, un Pays Accueillant.

Nous remercions très sincèrement tous ceux qui ont permis l'aboutissement de ce document, élus, responsables professionnels et associatifs, techniciens et habitants du Pays, ainsi que le personnel des administrations, les responsables de l'Etat, du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Général des Landes, du Conseil Général de la Gironde, et nous vous invitons à nous accompagner dans la concrétisation de cette Charte.

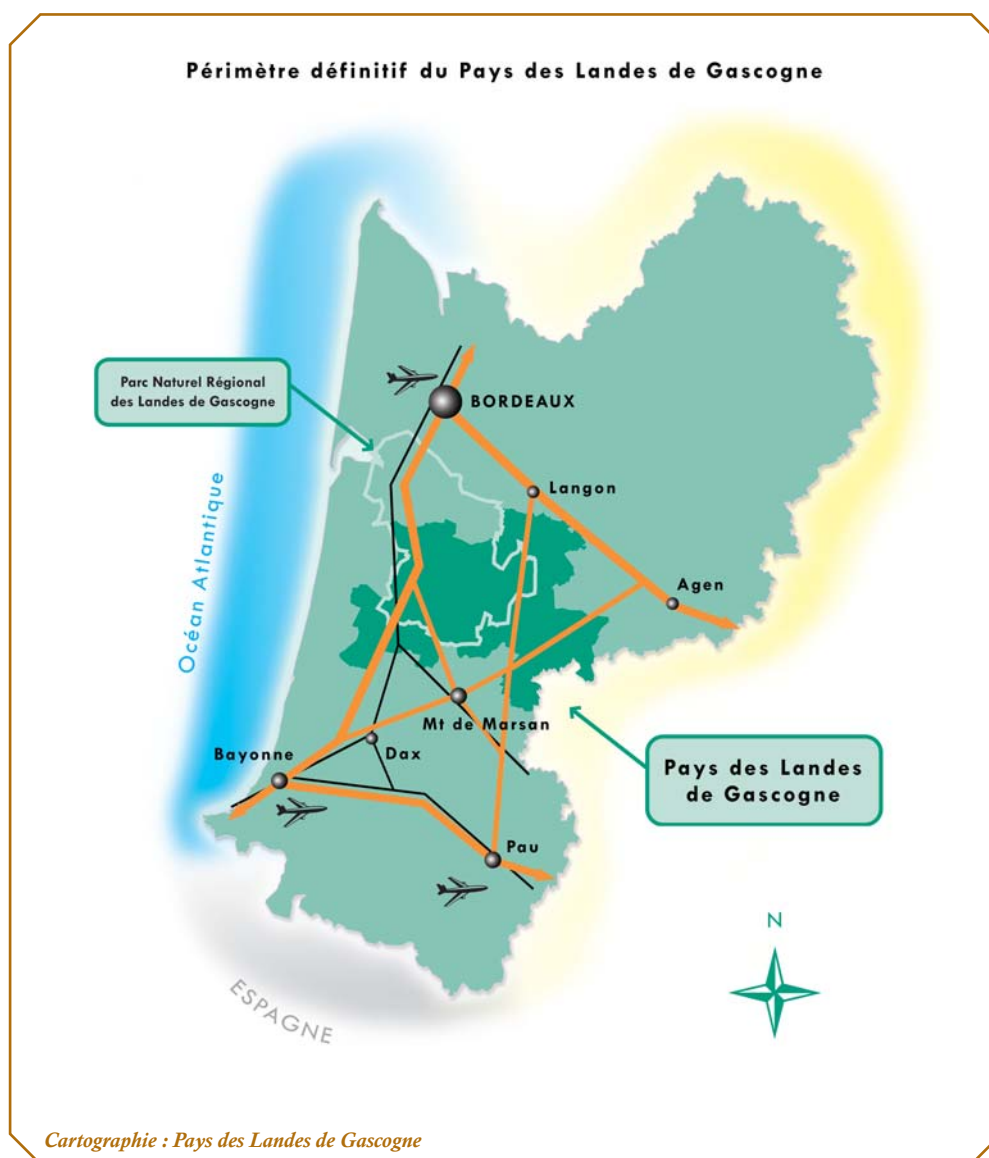
Le Comité de Pilotage du Pays des Landes de Gascogne

A. Un vaste Territoire au cœur de la Région Aquitaine

Le périmètre définitif du Pays des Landes de Gascogne arrêté en Mai 2003 comprend 12 cantons, 10 Communautés de Communes et 111 communes des Landes et de la Gironde¹.

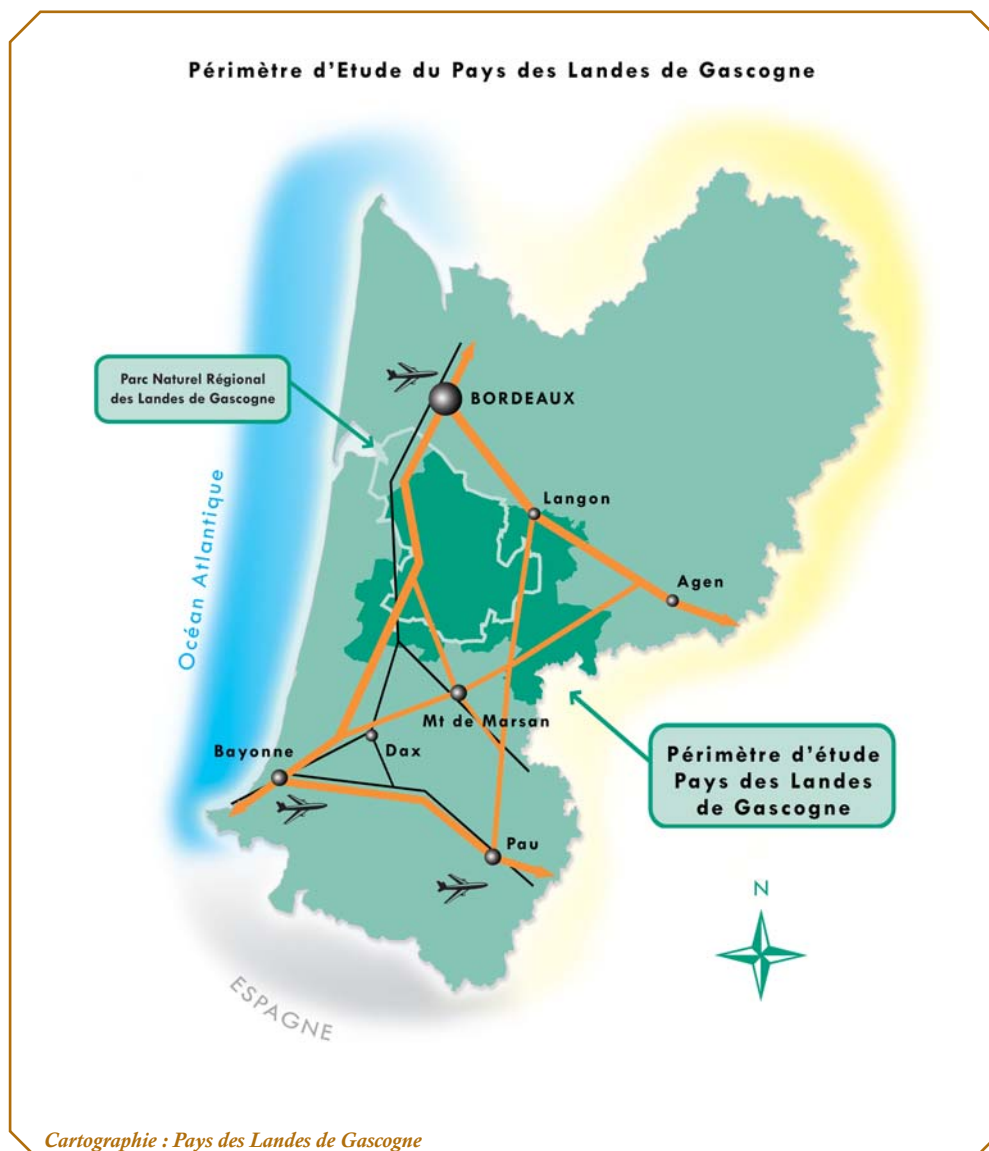
Ce vaste périmètre, comprenant 4 469 km² et 54 621 habitants, des bords de la Garonne et de l'agglomération bordelaise aux portes de Mont-de-Marsan, de l'arrière-pays océanique aux côtes de l'Armagnac, est avant tout caractérisé par la forêt (couvrant 78 % de sa superficie) et une occupation humaine diffuse.

Traversé par plusieurs routes nationales, une ligne T.G.V et proche des aéroports ou de l'autoroute Bordeaux-Toulouse, ce territoire est loin d'être enclavé. D'autres grands projets dans les années à venir (itinéraire à grand gabarit, autoroute Bordeaux/Pau...) ne seront pas sans impact sur ce territoire.



¹ Cf. Le Pays des Landes de Gascogne, Carte d'identité

»»» *Le diagnostic qui suit a été réalisé sur la base du périmètre d'étude Pays arrêté en janvier 2001. Il comprenait deux cantons supplémentaires (Belin-Beliet et Saint-Symphorien) soit 14 cantons, 12 Communautés de Communes, 124 communes, 5 440 km² et 70 469 habitants.*



B. Un espace organisé

1. L'AIRIAL et le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne associés pour la création du Pays

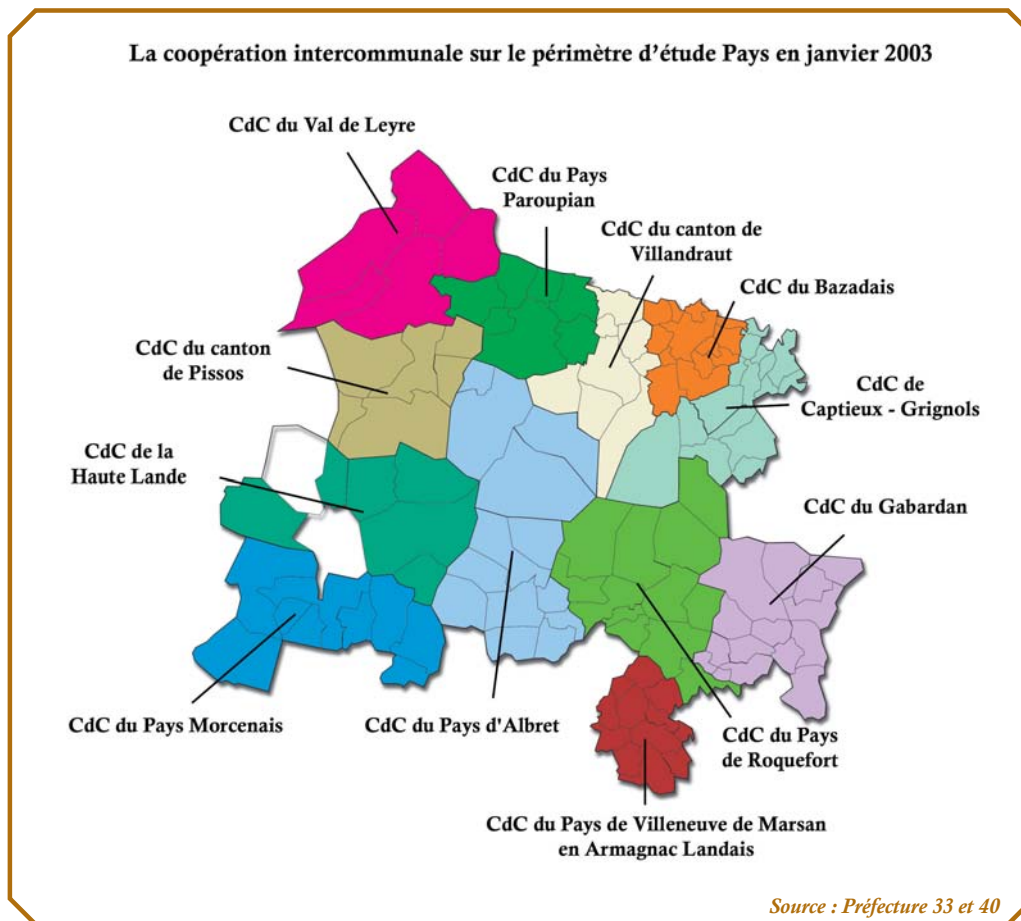
En 1970, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne a été créé sur le bassin versant de la Leyre, comme mode de réponse à la dévitalisation que subissait ce territoire. Quelques années plus tard, sur un espace plus vaste au cœur du massif forestier aquitain, des acteurs locaux se mobilisaient pour lutter contre cette désertification et créaient en 1980 l'AIRIAL (association de développement local). Le Parc qui avait aussi contribué à la création de cette association est membre de l'AIRIAL et les deux organismes œuvrèrent ensemble pour construire une culture commune de développement.

Depuis deux ans, l'AIRIAL (structure porteuse du Pays) en partenariat avec le Parc Naturel Régional prépare la naissance du Pays, territoire caractérisé par une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale. Les collectivités territoriales et leurs groupements se sont alors associés pour élaborer et mettre en œuvre une charte de développement durable, révisable dans un délai de 10 ans, en associant les représentants des activités économiques, sociales, culturelles et associatives réunis au sein d'un conseil de développement.

2. Les structures intercommunales, socles du Pays

Fin 2002, le périmètre d'étude du Pays est composé de 12 communautés de communes couvrant l'ensemble du Pays. Cette coopération renforcée est un gage pour la réussite et l'efficacité du Pays. C'est à cette échelle que seront mises en œuvre les principales actions définies dans la Charte, favorisant ainsi une meilleure structuration du territoire.

▼ ➤	EPCI à fiscalité propre
Gironde	<i>Communauté de communes</i> <ul style="list-style-type: none">- De Captieux / Grignols - 16 communes- Du Bazadais - 13 communes- Du canton de Villandraut - 8 communes- Du Pays Paroupian - 7 communes- Du Val de L'Eyre- 5 communes
Landes	<i>Communauté de communes</i> <ul style="list-style-type: none">- Du canton de Pissos - 6 communes- De la Haute Lande - 5 communes- Du Pays Morcenais - 9 communes- Du Pays d'Albret - 13 communes- Du Pays de Roquefort - 10 communes- De Villeneuve-de-Marsan et de l'Armagnac landais- 12 communes- Du Gabardan - 15 communes



3. Une structure porteuse du Pays : le Groupement d'Intérêt Public de Développement Local

L'AIRIAL, jusqu'alors structure porteuse du Pays, ne pouvait pas en tant qu'association de développement local continuer à assumer ce rôle. De ce fait, afin de conserver une organisation souple et suffisamment ouverte à l'ensemble des acteurs territoriaux, la solution du GIPDL a été retenue par la majorité des élus.

Le projet de GIPDL est constitué sur la base d'une fédération des communautés de communes (territoires de projets). Il associe en son sein le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et le conseil de développement du Pays. Les Conseils Généraux et le Conseil Régional d'Aquitaine sont sollicités par les acteurs locaux pour en être membre. Cette organisation souple symbolise un nouveau mode de coopération territorial.

4. Le conseil de développement, partenaire du Pays

Le conseil de développement est exclusivement constitué d'habitants du territoire, choisis parmi le milieu socioprofessionnel et / ou associatif. Aucun élu ne siège au Conseil de Développement en qualité d'élu.

Il est composé de 104 membres répartis en plusieurs collèges (agriculture/sylviculture, culture, environnement, habitat/urbanisme, services aux personnes, industrie, tourisme, commerce et artisanat) qui ont nommé chacun un voire deux rapporteurs.

Organisé librement, le conseil de développement a participé aux débats nécessaires pour l'élaboration de la charte et continuera son travail de chercheurs d'idées lors de la mise en œuvre de la charte.

Le conseil de développement va se structurer sous forme associative.

C. Le souci d'une construction partagée avec les habitants

Le diagnostic de territoire du Pays a permis d'associer, de fédérer et de mobiliser les acteurs locaux, ainsi que les administrations. Ce travail de longue haleine, base de toutes les discussions a été l'occasion de mettre en œuvre une démarche participative, prélude à la méthode guidant la construction du projet du Pays, méthode qui se prolongera dans la mise en œuvre.

Habitants, techniciens territoriaux, administrations, élus, ont pu à loisir s'approprier les enjeux territoriaux révélés par le diagnostic. Ils ont lu, questionné et contesté le diagnostic et la façon dont il parle du Pays, en particulier, lors de réunions, et du colloque de Saint-Symphorien ouvert au grand public (plus de deux cents personnes y ont assisté).

Ces premières rencontres ont signé l'émergence d'une démocratie renouvelée, d'un dialogue possible, grâce à la création de lieux de débats publics, ouverts et itinérants. La naissance du Conseil de Développement du Pays au mois de mars 2002 a consacré cette idée. Elargir le débat sur l'avenir du Pays aux acteurs socio-économiques, associatifs a permis de se rendre compte de la pertinence du diagnostic au regard du vécu des habitants du territoire.

Outil fédérateur, lieu de partage de la connaissance du territoire, lieu de réflexions et de propositions sur les enjeux du territoire, le Conseil de Développement s'est organisé librement, en réseaux, de façon autonome, sans qu'aucun élu n'y siège. Les élus en effet, pouvaient s'exprimer à loisir au sein du Comité de Pilotage.

Chacun a œuvré de son côté à partir du diagnostic pour confronter dans un second temps ses points de vue respectifs et construire ensemble un projet de territoire. Ces rencontres (Comité de Pilotage et Conseil de Développement) ont favorisé l'avancée des travaux et donnèrent lieu à l'émergence des idées forces, structurant la Charte. La marmite des idées a pu ainsi bouillir de bas en haut et de haut en bas, dans un va et vient continu et ouvert.

Aucun acteur du territoire n'a été oublié dans ce processus. L'élaboration de ce projet, en effet, a associé étroitement les administrations, rencontrées autour d'enjeux territoriaux (Habitat / Urbanisme, santé...), et tout particulièrement le Préfet coordonnateur (M. le Préfet des Landes), ainsi que le Conseil Régional d'Aquitaine et les Conseils Généraux de la Gironde et des Landes. Les techniciens territoriaux du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, de l'AIRIAL et des communautés de communes ont apporté aussi leurs contributions notamment dans l'animation des débats afin de faciliter l'émergence d'idées nouvelles.

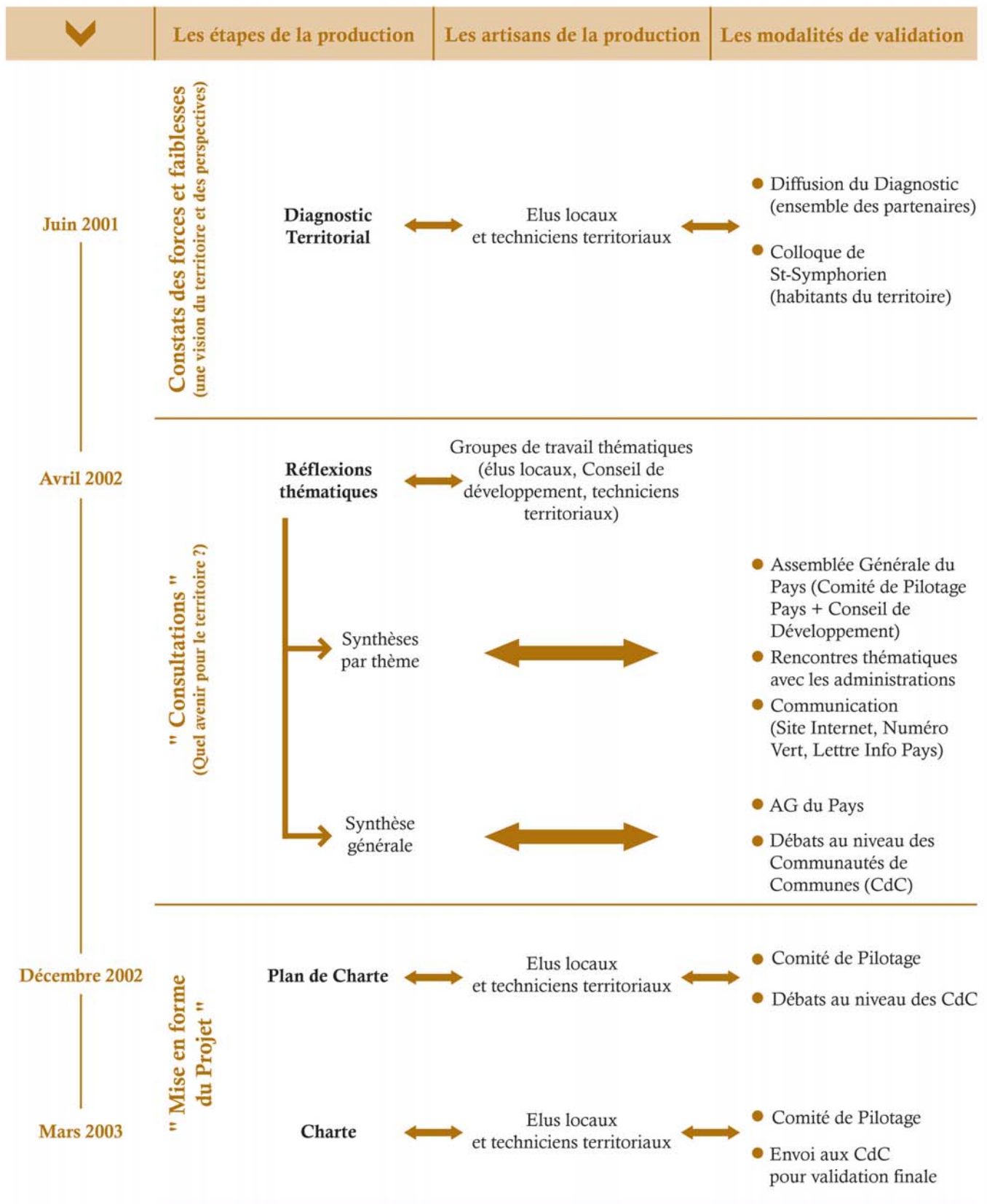
Les 104 membres du Conseil de Développement ont participé assidûment aux dizaines de rencontres des commissions, assemblées générales de Pays et réunions où ils pouvaient inviter des personnes ressources.

La démocratie participative n'a pas été un vain mot. En tout, plus d'une centaine de réunions ont été organisées. D'autres rencontres, comme les assises de l'artisanat le 4 juillet 2002 à Captieux ont contribué à élargir le débat sur l'avenir du Pays. Au total, plusieurs centaines de personnes se sont impliquées dans le processus d'élaboration de la Charte. En outre, la population pouvait consulter sur le site internet de l'AIRIAL, les synthèses et contributions mises en ligne, appeler le numéro vert « Allô ! Pays ? » pour donner son avis et proposer un nom au Pays. La lettre info Pays, dont le premier numéro a été édité courant décembre 2002, complète les outils de communication accessibles aux habitants.



Méthodologie d'élaboration de la Charte du Pays des Landes de Gascogne

Principe d'une production partagée



Pays des Landes de Gascogne

Pays des Landes de Gascogne

➤ *Spiritualité des Landes*

« Il existe un secret de la lande, un mystère de la lande. Cette terre déshéritée et dont la traversée, entre Bordeaux et l'Espagne, assomme les voyageurs, est chérie plus qu'aucune autre ; elle a ses initiés, ses fanatiques. Elle est aimée comme le sont les êtres dont la beauté veut être découverte. (...) Pays limité, borné, mais au-delà de ses pins innombrables, la mer est pressentie.

Dans mon enfance, j'abordais la lande après avoir traversé une région plantureuse : ces rives grasses de la Garonne aux vignes chargées de grappes comme des mamelles traînant sur l'argile. Au carrefour où la route de Langon à Sauternes coupe celle de Villandraut, (...) j'abandonnais cette mère féconde, couronnée de pampres bas et vautrée au bord du fleuve, et me donnais à cette autre mère au front couvert de cendre, dont les millions de pins, chacun avec sa blessure, s'approchent le plus possible du ciel : après l'exemple de l'assouvissement, celui du renoncement. Perdre sa vie pour la sauver, c'est la leçon de la lande : nul ne se trompe qui se dépouille. (...)

Rochers, montagnes, lacs, beaux points de vue, ce qui attire la foule ici fait défaut. La lande ne nous détourne pas de nous-mêmes. Durant les heures de marche, dans ce paysage immuable, aucune couleur insolite, aucune étrange note ne rompt la suite des pensées. Le monde extérieur ici se réduit le plus possible, il s'efface et s'anéantit devant le monde intérieur. La lande est la servante de l'esprit. »

François Mauriac, écrivain et journaliste (Bordeaux 1885- Paris 1970)



**« Un espace apparemment
désertique et uniforme
cachant de réelles richesses
et un Pays habité »**

- Diagnostic du Pays -

Pays des Landes de Gascogne

Pays des Landes de Gascogne



Un espace apparemment désertique et uniforme cachant de réelles richesses et un Pays habité

Tout diagnostic de territoire reflète l'image d'un Pays, à un instant donné. Ce cliché montrant les réalités socioéconomiques et culturelles d'un territoire révèle aussi les potentialités, l'étendue du possible qui dépend d'une volonté locale forte et d'actions capables de transformer le territoire. Les habitants du Pays des Landes de Gascogne le savent bien, eux qui ont œuvré pour la naissance d'une forêt et le renouveau de ce territoire depuis des décennies.

La forêt, en effet, marque de son sceau, le Pays des Landes de Gascogne, en occupant 73 % de sa superficie contre 44 % en Aquitaine. Elle constitue le cadre de vie du Pays. Pourtant, sans une volonté humaine forte, la forêt ne serait pas si étendue.

Au XVIII^e siècle, en effet, on dénombrait à peine 250000 hectares boisés, essentiellement le long des cours d'eau et autour des bourgs. Aujourd'hui, ce sont 399635 hectares, dont plus de 85 % semés ou plantés en pins maritimes et 8 % occupés par des chênes (les chênes et les feuillus se situant essentiellement le long des cours d'eau, ainsi que dans le Bazadais et le Bas-Armagnac).

De nos jours, l'autre marqueur identitaire du Pays, s'étalant sur plus de 14 % de la superficie du Pays, est l'agriculture, qui fait figure d'un géant en comparaison avec l'habitat qui occupe à peine 1 % du territoire.

Par conséquent, certains parleront de désert landais alors que d'autres verront la présence de l'homme partout, tant cet espace est modelé et habité, derrière ces grandes unités paysagères constituées par la forêt et les clairières cultivées.

Le dernier recensement a révélé la confirmation de l'inversion de la tendance démographique, semblant l'ancrer dans un processus positif mais toujours fragile. Ce relatif optimisme s'appuie aussi sur des résultats probants, constatés depuis le dernier recensement sur certaines communes du territoire suite à des initiatives locales.

Derrière une apparente uniformité, les richesses et les atouts du Pays, qu'il convient de mieux valoriser, constituent des leviers forts pour mettre en œuvre une politique de développement territorial, fixant et accueillant des activités et des habitants.

Une faiblesse démographique

Pendant plus d'un siècle, le Pays des Landes de Gascogne n'a cessé de perdre des habitants, suivant en cela le lent mouvement national de l'exode rural. Toutefois, cette tendance séculaire d'abandon des campagnes fait place peu à peu à un processus de reprise, voire de reconquête. Le redressement démographique enregistré par de nombreux villages en France est en effet le résultat de la recomposition des sociétés rurales² et des dynamiques locales.

Au sein du Pays des Landes de Gascogne, d'importants efforts ont été accomplis pour doter toutes les communes d'infrastructures de base (routes, eau, électricité, téléphone, écoles...) ou les maintenir à un bon niveau. Cette volonté politique locale a contribué à freiner les départs et permet aujourd'hui d'accompagner la reconquête de ce territoire. Selon le dernier recensement, 70 469 personnes (+2.4 % entre 1990 et 1999) habitaient en 1999, ce pays immense, représentant 13 % du territoire de l'Aquitaine et 1 % du territoire national.

Une croissance démographique insuffisante...

La légère progression de la population du Pays enregistrée lors du dernier recensement, reste cependant bien en deçà des dynamiques démographiques départementales, régionales et nationales.

Les évolutions de la population girondine (+0.65 % par an), landaise (+0.55 % par an), aquitaine (+0.36 % par an), française (+ 0.36 % par an) sont nettement supérieures, en effet, à l'évolution de la population du Pays (+0.1 % par an). De ce fait, l'écart démographique se creuse. Seule une ambition forte peut inverser la tendance.

De plus, si 9 cantons du Pays sur 14 connaissent une évolution positive de la population depuis 1990 (résultat encourageant), cet accroissement est essentiellement dû à un solde migratoire positif, en progression de plus de 5 % entre 1990 et 1999. En d'autres termes, c'est l'accueil de nouveaux habitants et non une dynamique propre à la population locale³ qui a permis ce récent redressement démographique.

... pour un territoire vaste

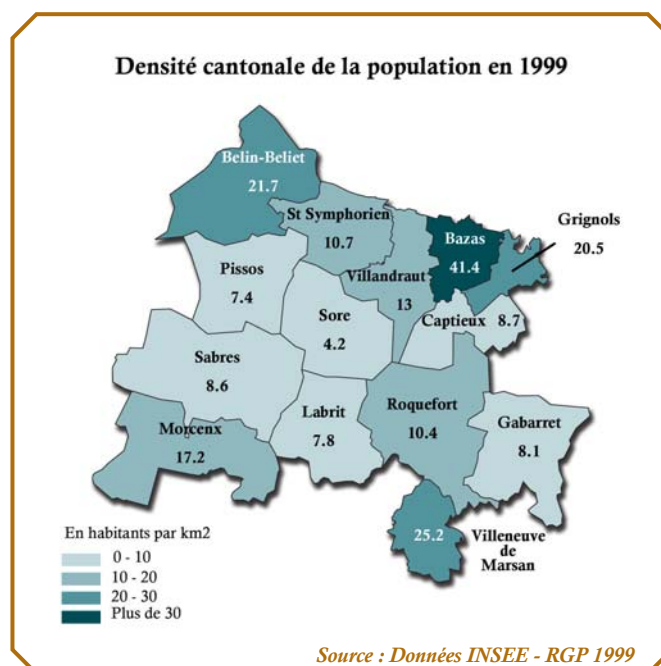
Il n'en demeure pas moins que la base démographique est faible. La densité moyenne de la population en effet, en 1999, atteignait à peine 13 hab. / km², soit une densité 5.5 fois inférieure à celle de l'Aquitaine (70 hab. / km²).

Les communes généralement vastes (avec une superficie moyenne de 4387 hectares, près de 2.5 fois plus que la moyenne régionale) sont très peu peuplées : 568 habitants en moyenne, soit 3 fois moins que la moyenne nationale et 1.7 fois moins que la moyenne landaise. Trois communes seulement ont plus de 4000 habitants : Morcenx, Salles et Bazas. Par conséquent, la taille des communes induit des coûts de gestion particulièrement élevés.



² Cf. Bernard Kayser, *La Renaissance rurale*, Armand Colin, Paris.

³ 12 cantons sur 14 ont un solde naturel négatif.



Une population vieillissante

La population du Pays est plus âgée que la moyenne française (43.9 ans pour le Pays contre 38.5 ans en France). 30 % des habitants ont plus de 60 ans (contre 20.4 % en France et 25 % en Aquitaine).

Quant à l'indice de vieillissement (rapport de la population des plus de 60 ans sur les moins de 20 ans) il ne cesse de croître : 1.4 en 1999 contre 1.3 en 1990, suivant en cela la tendance des départements des Landes et de la Gironde (respectivement 1.27 en 1999 contre 1.1 en 1990 et 0.92 en 1999 contre 0.83 en 1990). (cf. tableau ci-dessous).

Une population vieillissante

	1990				1999			
	France	Gironde	Landes	Pays	France	Gironde	Landes	Pays
Part des personnes de + de 60 ans	19 %	20.7 %	25.7 %	29 %	20.4 %	21.3 %	27.4 %	30 %
Indice de vieillissement	0.68	0.83	1.1	1.3	0.87	0.92	1.27	1.4

Source : INSEE, RGP 99

Les cantons de l'Est du Pays (Villandraut, Bazas, Grignols, Captieux, Roquefort, Gabarret) et le canton de Sore sont plus touchés par ce phénomène et dépassent la moyenne du Pays des Landes de Gascogne.

Au contraire, les cantons de Sabres, Pissos, Belin-Beliet, Saint-Symphorien, Labrit et Villeneuve-de-Marsan sont ceux qui comptent le plus de jeunes.

Même si le vieillissement de la population semble inéluctable et demande des réponses particulières, l'accueil de populations plus jeunes peut contribuer à freiner cette tendance.

Une population active globalement faible mais en légère augmentation...

La population active s'élève en 1999, à 29 730 personnes, ce qui représente un taux d'activité de 50 %, significativement inférieur aux taux landais (57.1 %) ou girondin (55.1 %). La population active totale est cependant, en légère augmentation de près de 5% depuis 1990.

...cherchant un emploi à 9.6 %

Le Pays compte 2850 demandeurs d'emploi à l'avant-dernier trimestre 2002, ce qui correspond à un indicateur de chômage de 9.6 %, contre 8.2 % dans les Landes. Cet indicateur, encore considérable, est néanmoins, en nette baisse depuis 1996 (il s'élevait alors à 13%), suivant ainsi la tendance nationale.

Un patrimoine naturel et culturel riche en potentialités symbolisant les manières d'habiter l'espace

La forêt et l'eau, fils conducteurs pour découvrir le Pays

La forêt et l'eau marquent de leur sceau le Pays des Landes de Gascogne. La Leyre, la Douze, le Midou, le Ciron et le Beuve, bordées de feuillues, traversent le plateau landais, autrefois dominé par les landes humides, aujourd'hui conquis par une forêt cultivée de pins maritimes. Hormis la Leyre, ils continuent leur course tranquille depuis les paysages vallonnés du Bas-Armagnac et du Bazadais, offrant des pentes douces cultivées, et des villages pas forcément éloignés, contraste saisissant d'un Pays riche en diversité.

En traversant le Plateau landais, en effet, l'immensité de l'espace, accentuée par l'éloignement des villages et la dispersion de la population, dans de multiples quartiers, nous étonne. Certains visiteurs de passage croiront être en présence d'un désert de verdure, peuplé de pins maritimes. Ils ne percevront pas la diversité paysagère présente au fil de l'eau ou cachée au milieu de la forêt, témoin des manières d'habiter cet espace.

Ce vaste espace est en effet, un héritage transmis de génération en génération et façonné par les sociétés. Ce Pays porte ainsi les traces de ces transformations successives, source de diversité et d'équilibre. Villa gallo-romaine, mottes féodales, sites fortifiés, airiaux, bastides, fermes en U du Bas-Armagnac, domaine impérial de Solférino⁴, anciennes forges ou patrimoine industriel, églises aux célèbres peintures murales médiévales, cathédrale de Bazas... à proximité d'espaces naturels et des chemins de Saint-Jacques de Compostelle constituent un patrimoine culturel remarquable et participent à la création de paysages singuliers.

Des paysages menacés d'uniformisation

L'identité du Pays et de ses paysages reposent sur plusieurs composantes : les espaces cultivés (agricole et forestier), les cours d'eau et leur végétation, les routes et les alignements de feuillus, les airiaux, les bourgs ... De ce fait, L'évolution des paysages résulte de l'évolution des activités humaines.

L'agriculture, en premier lieu, modèle l'espace et crée des paysages ouverts et fermés selon les saisons, de différentes hauteurs et étendues selon les cultures ou filières de production (qu'elles soient légumières céréalières ou liées à l'élevage). De plus, les aléas de la profession peuvent bouleverser les paysages s'offrant à notre regard. Le développement actuel des terres agro-industrielles à l'Ouest du Pays et la régression des terres agricoles traditionnelles à l'est tendant à se reboiser en sont les signes.

Des espaces ouverts, des clairières consacrées à l'élevage principalement vont ainsi se fermer, et devenir des espaces boisés, entraînant au passage une diminution de la biodiversité. Parallèlement à ce fait, certaines techniques de gestion forestière (utilisation de désherbant...) tendent à l'homogénéité et à l'appauvrissement du sous-bois.

⁴ Peintures murales des églises d'Origne, Saint-Léger de Balson, Vieux-Lugo (Lugos), Belhade, Commensacq, Garein, Lugaut-Retjons, Moustey, Ousse-Suzan, Richet (Pissos), Sabres, Sore, Vert.

Cette menace d'uniformisation et de perte d'un pan du patrimoine pèse aussi sur les maisons anciennes qui constituent parfois une unité paysagère tel l'airial⁵, symbole de l'acclimatation de l'homme à son milieu. Cet espace libéré, ouvert, gagné sur la forêt de chênes contient en son sein une ou des maisons d'habitations, des dépendances, contiguës à un espace totalement défriché, voué aux travaux agricoles.

La vocation agricole de cet espace s'estompe et la compréhension de cette organisation particulière s'éloigne. Le fait de vouloir à tout prix cacher l'airial par des haies en est le symbole le plus éclatant. De même, la restauration de maisons anciennes, nécessite de comprendre la logique de la construction et le pourquoi de l'utilisation de certains matériaux, sous peine de détruire sans le vouloir, le cachet de la maison ou pire de fragiliser sa structure.

C'est pourquoi, des études et inventaires⁶ ont été entrepris, afin de mieux connaître la richesse patrimoniale du Pays (naturelle et culturelle) et tenter de voir comment gérer ces espaces, en lien avec les activités économiques, qui souvent ont contribué à forger ce patrimoine, non pour le mettre sous cloche mais pour maîtriser son devenir. Ces inventaires ont recensé :

■ 13.2 % du territoire classés en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). 80 % de ce classement concerne les rivières et leurs vallées. Ces rivières, lagunes et landes humides représentent 10 % du territoire et abritent des écosystèmes riches et diversifiés où la qualité des eaux est jugée satisfaisante. Ces milieux aquatiques remarquables (vallée du Ciron, de la Leyre et zones humides du territoire : habitat du vison d'Europe et de la loutre) sont de plus référencés par le Schéma des Espaces Naturels et Ruraux (classement d'intérêt national).

■ 2.3 % du territoire classés en Zones d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) concentrés sur la lande humide du Camp militaire de Captieux avec les zones de maïsiculture associées (mesures agri-environnementales : OLAE grues cendrées) ainsi que sur le site d'Arjuzanx.

■ 6 % reconnus comme sites inscrits, se situant principalement dans les vallées de la Leyre.

■ 3 zones classées en Espaces Naturels Sensibles (ENS) dans les landes girondines, dont les gorges du Ciron, principal site.

⁵ Hormis l'habitation principale, nous retrouvons dans l'airial, des bâtiments agricoles : granges, bordes, parcs, loge à cochon, poulailler mais aussi souvent des fours à pain, des puits et parfois des moulins.

⁶ Inventaires, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux, directive Habitat, Natura 2000, études sur les airiaux, les bastides...

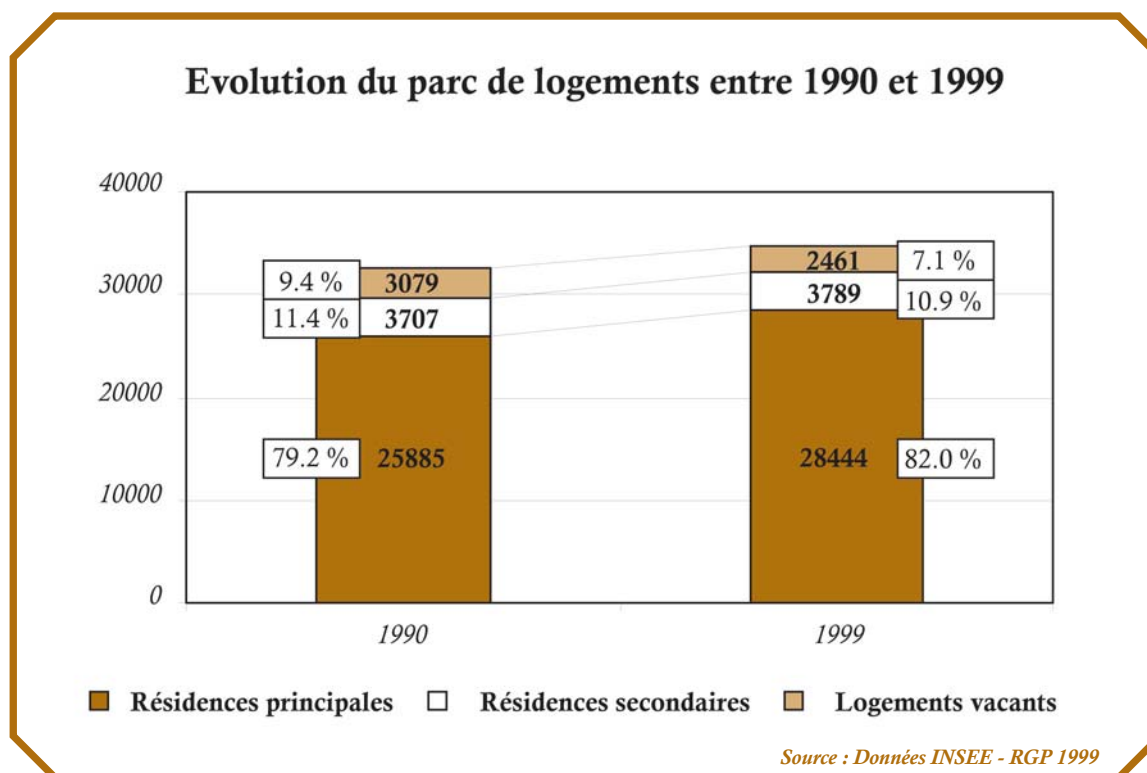
Ces inventaires concernent avant tout les zones humides dans la mesure où ces espaces sont menacés de disparaître, tant ils ont été assainis, drainés dans le passé. La qualité de ces milieux dépend aussi du réseau hydrographique, et de la gestion de la ressource en eau. Or, La consommation d'eau a progressé (irrigation des terres⁷, industries, consommation des ménages), la pratique de loisirs aquatiques s'est accrue, sans qu'aucune gestion collective ne régule les différents besoins.

Par conséquent, ces nouveaux usages posent des défis au Pays des Landes de Gascogne pour gérer collectivement la ressource en eau tant quantitativement que qualitativement. La mise en place du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Bassin de la Leyre et milieux associés » tente d'y répondre. En l'absence d'une gestion concertée, les milieux fragiles et sensibles, la qualité de l'eau et la quantité disponible risquent de se dégrader et d'entraver le développement du Pays.

La gestion de la ressource en eau répond en écho à la nécessité de gérer les ressources patrimoniales qui procèdent avant tout des activités humaines. Par conséquent, cela demande d'avoir une vision collective sur le devenir du Pays et de gérer l'espace afin d'en maîtriser les évolutions et d'affirmer comment nous souhaitons habiter ce Pays.

Un déficit de logements structurel malgré des efforts

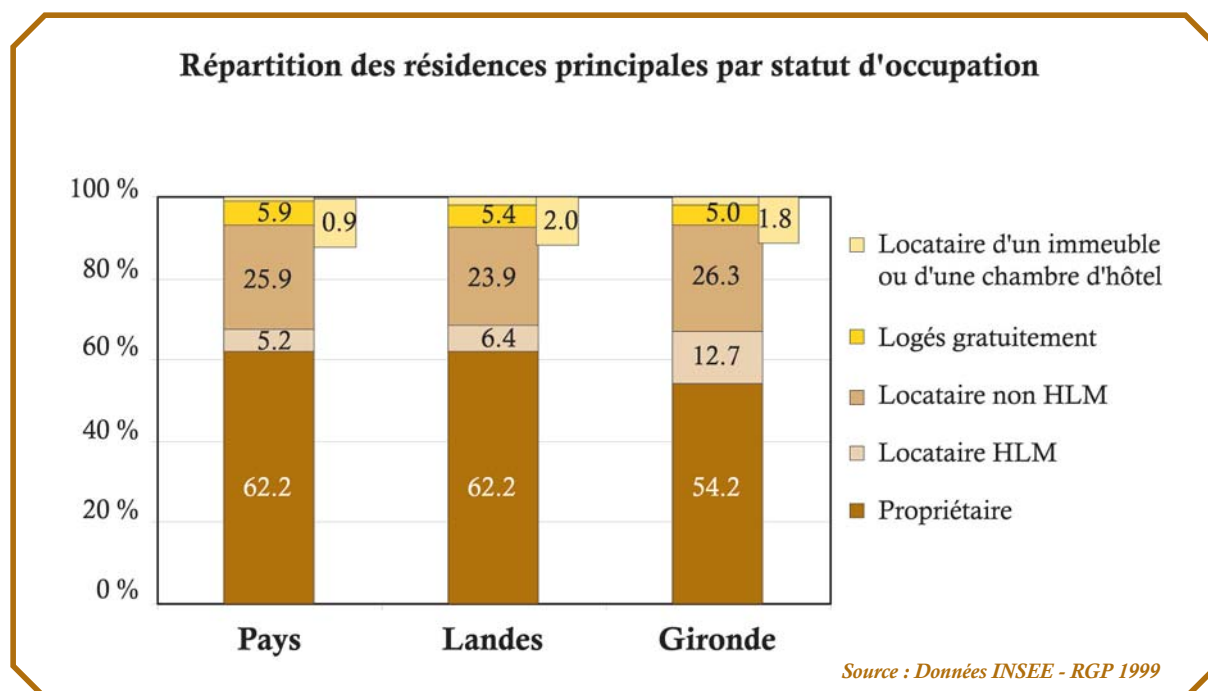
Au cours des dix dernières années, le Pays a connu une baisse de plus de 20 % des logements vacants (618 logements au total) et gagné près de 10 % de résidences principales supplémentaires (soit 2559 logements en plus), essentiellement du fait de la transformation de résidences secondaires en résidences principales et du phénomène de décohabitation intergénérationnelle.



⁷ Plus de 66 % de la Surface Agricole utile (RGA 2000).

De plus, la composition du parc de logements du Pays se caractérise par un taux de logements vacants bas (aux alentours de 7 %), similaire au taux moyen en France. Le Pays possède ainsi, de faibles marges de manœuvre, car le réservoir de logements existants s'épuisera vite. Ainsi, de nombreuses personnes ne pourront pas s'installer et venir vivre au Pays des Landes de Gascogne, faute de logements locatifs (y compris à loyer modéré) ou faute de pouvoir accéder à la propriété.

Ce déficit de logements, en effet, (tout particulièrement pour le locatif social) est la conséquence d'une dynamique insuffisante dans le domaine de la construction, au regard du département des Landes, deux fois plus performant en la matière, liée en plus à un faible stock de terrains viabilisés (deux ans et demi de disponibilités).



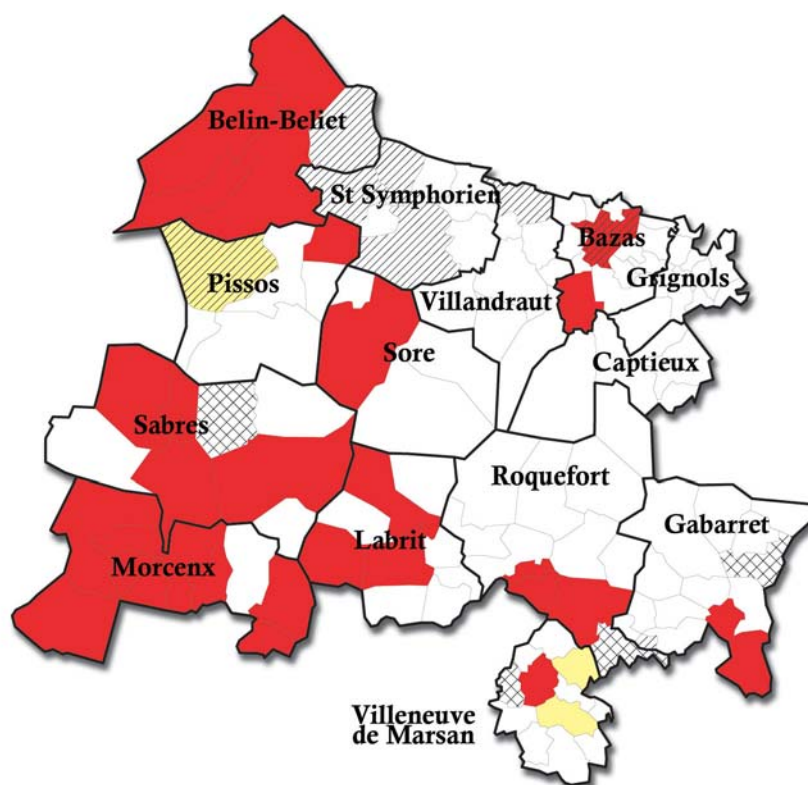
Un déficit de documents d'urbanisme

Plus des 2/3 des communes du Pays n'ont pas établi de documents d'urbanisme (carte communale ou Plan Local d'Urbanisme). Or, seuls les documents d'urbanisme permettront aux communes de maîtriser la gestion de l'espace communal, d'éviter la banalisation des constructions et de conserver un cadre de vie agréable, tout en respectant les spécificités locales. Sans document d'urbanisme, qui est aussi une projection vers l'avenir, certains villages risquent de subir des transformations non voulues et une perte de leur attrait.

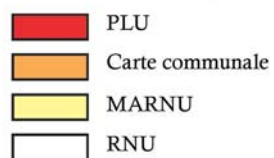
En outre, la constitution de documents d'urbanisme permet de prendre conscience de certaines richesses patrimoniales présentes sur la commune. Cette identification et spatialisation des richesses naturelles et culturelles (architecture...) évitent de porter atteinte aux potentialités du territoire.



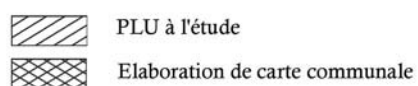
Des documents d'urbanisme sur un tiers des communes du Pays



Documents en vigueur



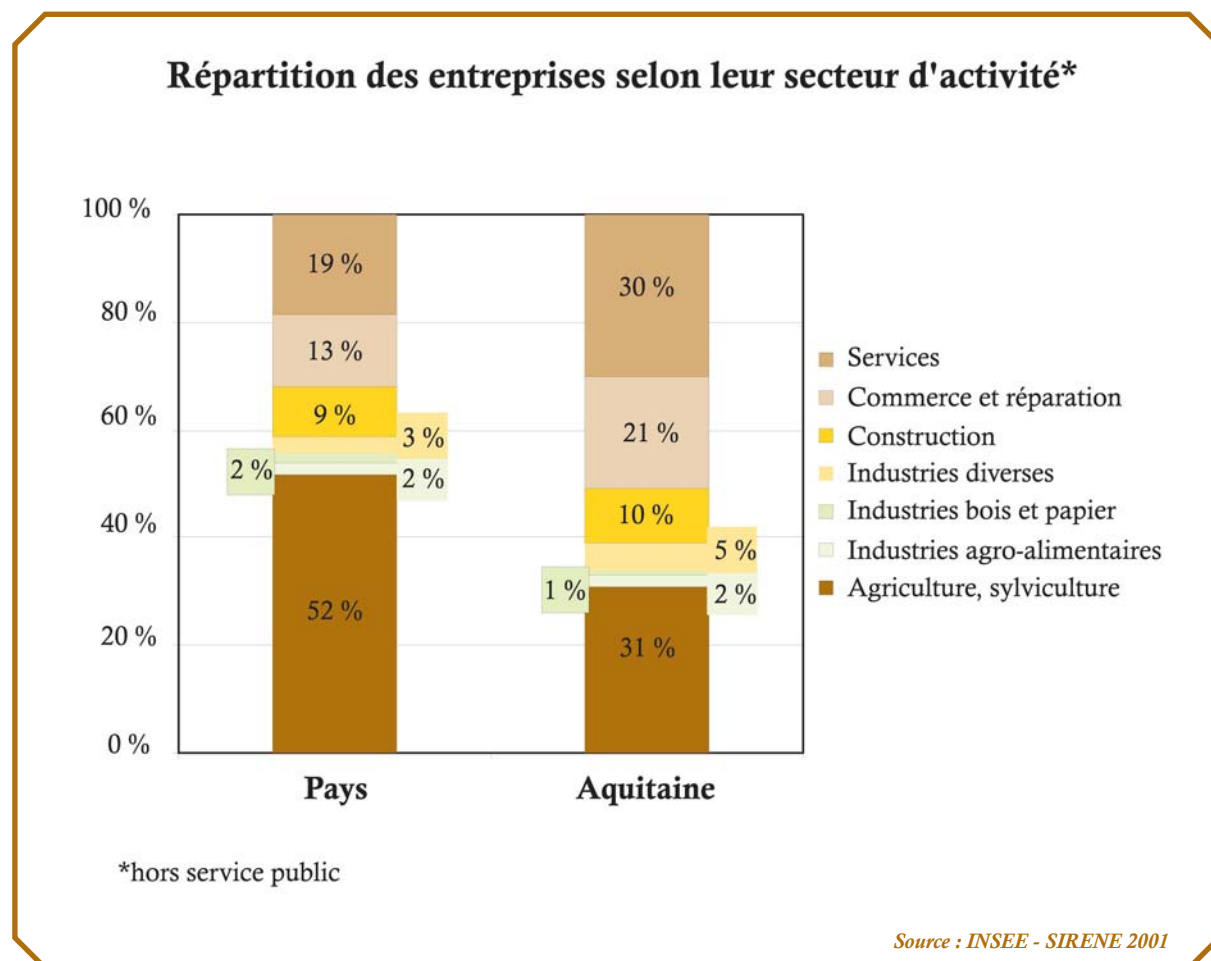
Projets en cours



Sources : DDE 40 et 33 - Janvier 2003

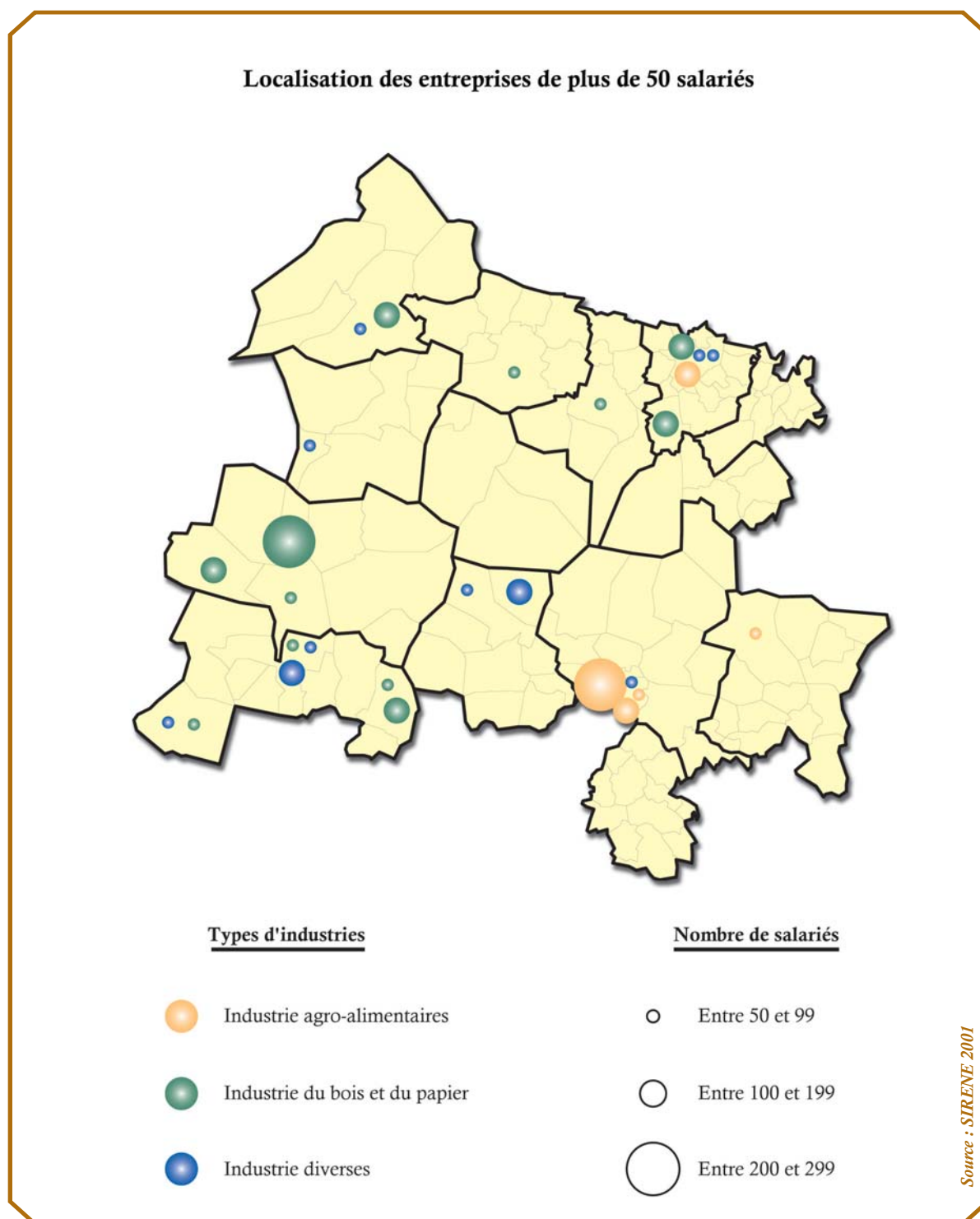
Des activités économiques valorisant les ressources territoriales et occupant plus de 90 % du territoire...

Le Pays des Landes de Gascogne compte environ 5 495 entreprises en 2001 (tout secteur d'activité confondu), soit 2.8 % des entreprises en Aquitaine. 56 % de ces entreprises exercent leur activité dans les secteurs agricole, sylvicole et industries dérivées, contre un tiers seulement en Aquitaine. Parallèlement, on note un déficit en activités de proximité (construction, commerce, services), et dans une moindre mesure en industries diverses.



...issues d'un tissu de très petites entreprises

Le tissu économique est avant tout constitué de petites entreprises. 65.4 % des entreprises n'ont aucun salarié, contre 62 % en Aquitaine. Parallèlement, on doit souligner un léger déficit en entreprises de plus de 50 salariés, puisque celles-ci représentent 0.4 % du total (soit 25 entreprises) sur le Pays, alors que cette part est de 0.7% pour l'Aquitaine.



...marquées par une dynamique de création globalement fragile

Le territoire des Landes de Gascogne présente un faible flux de création d'entreprises : il enregistre un taux de création de 8.6 % contre 12 % dans les Landes et 11.2 % en Aquitaine.

Concernant l'origine de ces créations d'entreprises, il faut souligner le faible taux de reprise, 25% seulement des entreprises créées en 2001 sont issues de reprises (pour 83.6 % de créations pures), contre 28.5 % dans les Landes.

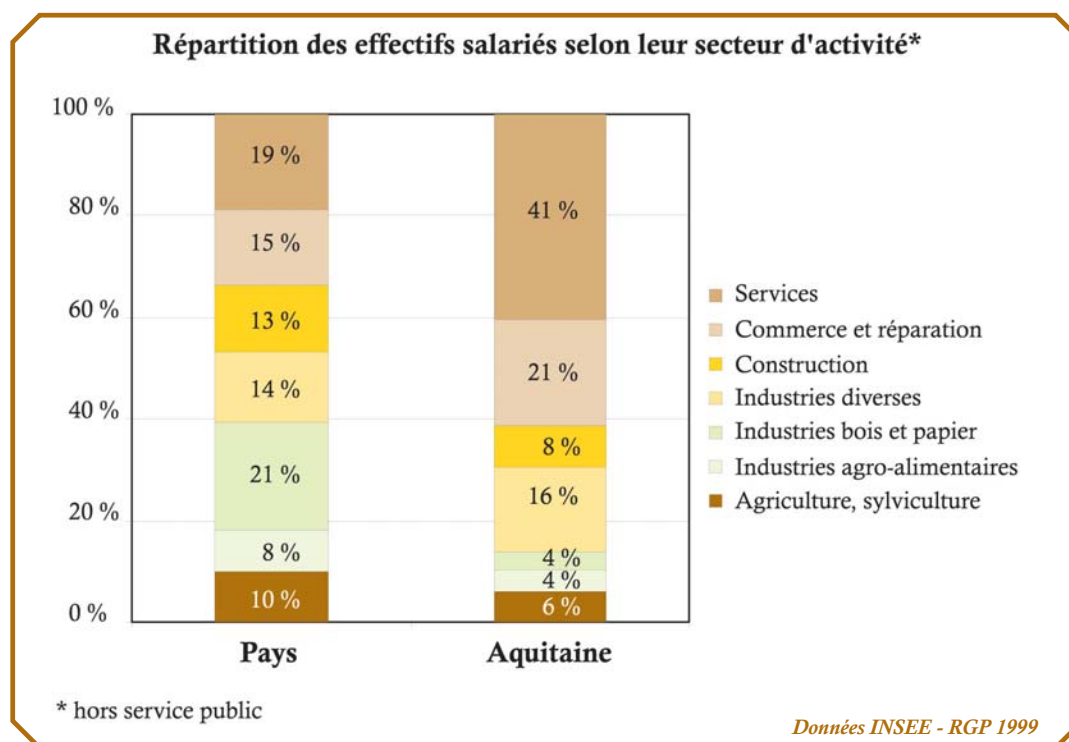
Ces taux sont néanmoins très variables selon les secteurs d'activité. Ainsi, les reprises se font-elles plus facilement pour les industries agroalimentaires, les commerces et les services, mais beaucoup plus rarement pour les entreprises industrielles (industries bois-papier et diverses), agricoles, sylvicoles et de construction.

Les processus de reprises s'effectuent difficilement, souvent en raison de la confusion des outils de production et du patrimoine privé. Il semble donc essentiel de travailler à l'anticipation des reprises, en accompagnant les cédants et les repreneurs potentiels.

...généralant peu d'emplois salariés « classiques », mais beaucoup d'emplois saisonniers

Les entreprises du Pays génèrent au total 10 074 emplois salariés, soit 1.41 % des emplois aquitains. Cela correspond à une moyenne de 1.83 emplois par entreprise, chiffre bien inférieur à celui de l'Aquitaine (3.48 emplois par entreprise). Les entreprises locales sont proportionnellement moins génératrices d'emplois.

On retrouve des secteurs agricole, sylvicole et industries dérivées puissants, qui comptabilisent 39 % des emplois contre 22 % en Aquitaine. Parallèlement, la faiblesse des activités de proximité est confirmée par rapport à l'Aquitaine, puisqu'elles ne génèrent que 55 % des emplois de la zone (contre 62.7 % pour l'Aquitaine).



Outre ces emplois, le territoire compte 4 457 emplois saisonniers, dont 3 804 emplois agricoles et 653 emplois forestiers. Ce chiffre est considérable, si l'on considère que près de 80 % des emplois salariés agricoles et 43 % des emplois salariés forestiers sont saisonniers.

Des filières diversifiées

La filière bois secteur emblématique du Pays comptant près de 2700 salariés

La filière bois représente le secteur le plus prégnant du Pays des Landes de Gascogne avec de nombreuses entreprises (près de 1320) dont certaines fortes pourvoyeuses de main d'oeuvre (dans l'industrie papetière ainsi que quelques scieries parmi la quarantaine du territoire).

A côté de ces grandes entreprises, on compte près de 672 entreprises sylvicoles, 331 entreprises d'exploitations forestières, 226 entreprises offrant des services forestiers. Des entreprises de fabrication de charpente et menuiserie (22), d'emballages en bois (8), d'objets divers en bois (8) et de panneaux de bois (7) complètent ce tissu économique local.

Plusieurs logiques s'affrontent, celle d'entreprises familiales et celle de l'industrie du bois. Une restructuration de la filière met à mal les petites structures, en particulier les scieries, plus sensibles aussi aux aléas climatiques.

En outre, la mécanisation croissante afin d'exploiter le massif menace des emplois, suite aux investissements engagés après la tempête de 1999. Les sylviculteurs quant à eux ont subi de plein fouet la chute des cours du bois.

Les cantons du Pays les plus boisés sont Sabres et Roquefort. Cependant les plus grosses propriétés se concentrent sur la partie centrale et sur le sud-ouest du Pays. Le Pays se caractérise par un grand nombre de propriétés de plus de 25 ha d'un seul tenant, puisque 42 % de celles-ci ont des Plans Simples de Gestion.

Une agriculture industrielle et de terroir

Autre activité importante du territoire, l'agriculture et ses 1700 exploitations dont seulement 830 sont considérées comme professionnelles.

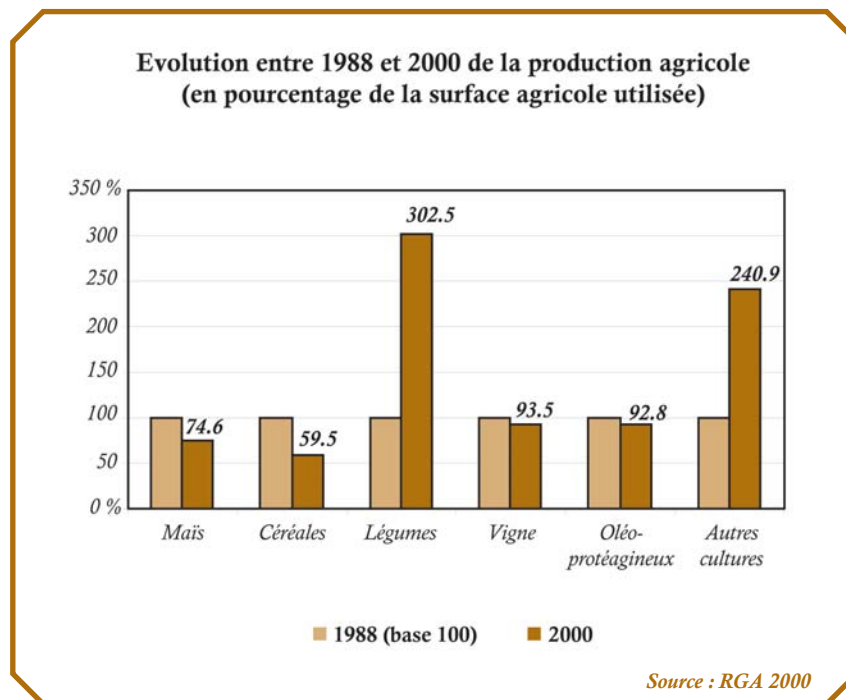
Les exploitations agricoles du Pays possèdent en moyenne près de 44 hectares selon le recensement général agricole 2000, soit un gain de surfaces de plus d'un tiers depuis 1988. Au cours de la même période 27.7 % des exploitations ont disparu. La concentration foncière se poursuit à un rythme plus élevé que dans le reste de l'Aquitaine.



Evolution de la SAU et du nombre d'exploitations agricoles entre 1988 et 2000

	1988				2000			
	<i>Pays</i>	<i>Landes</i>	<i>Gironde</i>	<i>Aquitaine</i>	<i>Pays</i>	<i>Landes</i>	<i>Gironde</i>	<i>Aquitaine</i>
Nombre d'exploitation	2 351	10 000	18 300	77 600	1 700	7 800	12 700	56 200
S.A.U (ha)	76 582	224 900	275 400	1 542 000	74 399	221 800	259 500	1 472 000
Nbre moyen d'ha. par exploitation	32,6	22,49	15	20	43,8	28,5	20	26

Source : RGA 2000



D'une manière générale, nous remarquons :

- Une SAU et un nombre d'exploitations en régression (sauf dans le cœur de la Haute Lande). 15 000 Ha sont en attente de succession, soit 20% de la superficie du Pays.
- Un essor des cultures légumières et horticoles au détriment du maïs grain et semence et des surfaces en herbe. Toutefois, le maïs représente 72 % de la SAU.
- Une expansion des volailles, palmipèdes, porcins et une baisse des bovins et des ovins.

Néanmoins, nous pouvons distinguer des disparités territoriales marquées par des systèmes agricoles et des choix de production différents. L'agriculture de l'Est du Pays s'appuie sur des productions traditionnelles et de qualité (bœuf de Bazas, armagnac, vins, foc, volailles festives, canards gras, poulets labels, chapons), de la polyculture et de l'agrotourisme. On distingue deux zones : l'Armagnac (Roquefort, Gabarret, Villeneuve de Marsan) et le Bazadais (Bazas, Grignols).

Toutefois, les exploitations agricoles de ces cantons peinent à se maintenir : productions en crise, pressions foncières, manque de main d'œuvre, peu d'installations de jeunes, peu d'unités de transformation. La région de Bazas est ainsi la plus touchée par la déprise agricole (reboisement et friches).

Dans le coeur de la Haute Lande, malgré des structures différentes, les agriculteurs sont confrontés à des problèmes similaires, en ce qui concerne la cherté du foncier, le manque de main d'œuvre saisonnière et qualifiée ainsi que la valorisation de leurs produits.

le tourisme vert, un secteur en plein essor

Les hébergements touristiques, diversifiés, sont caractéristiques d'un tourisme vert : le poids des hébergements ruraux (en nombre de lits) est plus important que dans le reste du département (13 % des capacités d'hébergements en gîtes et 3 % en chambres d'hôtes contre respectivement 1.8 % et 0.3 % dans les Landes). Ce secteur en plein développement dans certaines communes du Pays est le fruit d'un travail mené depuis plusieurs années par le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, les Conseils Généraux, l'association Gîtes de France et le service Tourisme des Chambres d'Agriculture.

Dans le département des Landes, les communes du Parc Naturel Régional sont celles qui voient progresser le plus, l'offre d'hébergement touristique de qualité, en particulier les gîtes et chambres d'hôtes.

Au-delà de l'hébergement, le Pays possède suffisamment d'atouts pour devenir une destination touristique familiale pour les amoureux des grands espaces et tous ceux qui souhaitent découvrir la vie des Hommes de ce Pays, à travers son histoire, sa culture et ses activités économiques.

Les pistes cyclables, les randonnées pédestres, équestres, en V.T.T, les descentes de la Leyre en canoë-kayak, l'écomusée de la Grande Lande, l'estupe huc, le musée des arts et traditions populaires, les monuments historiques (châteaux, collégiale d'Uzeste, cathédrale de Bazas...), les bastides, la forêt et les milieux humides... représentent autant de lieux de découverte d'un territoire et de ses habitants.

Toutefois, un effort reste à accomplir en ce qui concerne la qualité de l'accueil. Il manque aussi cruellement d'hébergements adaptés à l'accueil de groupes et aux étapes de randonnées, ainsi que d'une organisation susceptible de créer une synergie entre les différents acteurs touristiques, à l'échelle du Pays et d'élaborer une stratégie en vue de capter une nouvelle clientèle.

Parmi les acteurs touristiques, il convient de ne pas oublier les commerçants et artisans qui souhaitent jouer un rôle dans l'amélioration de l'accueil, en diffusant toute information utile sur les sites, les manifestations et les circuits.

Des activités de proximité fragiles

Le Pays des Landes de Gascogne dénombre en 2001, 2380 entreprises artisanales et commerciales. Les disparités cantonales au regard du nombre d'habitants par canton s'avèrent restreintes (entre 2.7 et 3.9 entreprises pour 100 habitants avec une moyenne pour le Pays de 3 entreprises). Toutefois, la dispersion de la population, en particulier en Haute Lande rend l'accès des habitants aux services « artisanat-commerce » beaucoup plus restreint.

Les activités de « commerce et réparation » et de « construction » sont les plus développées (avec respectivement 32 % et 22 % des entreprises), tandis que celles de l'agro-alimentaire, du transport et des finances s'avèrent beaucoup plus limitées.

Entreprises de petite taille, elles génèrent néanmoins 5737 emplois sur le Pays. La fragilité de ce secteur réside essentiellement dans le faible taux de reprise (24 %) souvent en raison de la confusion des outils de production et du patrimoine privé.

D'autres contraintes pèsent sur certaines professions : le manque de main d'œuvre qualifiée, un accès aux crédits difficiles, un manque d'infrastructures pour utiliser les T.I.C, une perte de savoir-faire et de compétences en particulier dans le domaine de l'habitat. Or, de nouvelles demandes voient le jour.

L'incapacité des entreprises locales à y répondre bénéficie à d'autres territoires dont les centres urbains les plus proches. L'exemple le plus connu concerne la restauration du bâti, qui nécessite des connaissances techniques spécifiques, réservées jusqu'à présent à quelques entreprises du Pays qui ne peuvent faire face à la demande.

Des industries peu nombreuses mais remarquables

Bien que peu nombreuses (274 soit 5 % du total des entreprises dans le Pays contre 7.5% en Aquitaine), les entreprises industrielles se distinguent par des initiatives remarquables.

Le territoire a connu, depuis une vingtaine d'années, la création et le développement d'entreprises positionnées sur des secteurs d'activités innovants et qui ont su par la qualité de leur production, conquérir des positions de leader sur leur marché (voir ci-après dans le tableau « Des exemples d'entreprises leader du Pays des Landes de Gascogne »).



Des exemples d'entreprises leader du Pays des Landes de Gascogne

Nom de l'entreprise	Localisation	Activité	Nombre de salariés permanents
Aqualande	Roquefort	Agroalimentaire (Truite)	227
Beynel Manustock	Belin-Beliet	Palettes	200
Biolandes	Le Sen	Extraction d'essences naturelles	113
Caillor	Roquefort	Agroalimentaire (Caille)	180
Fonmarty & fils	Bazas	Menuiserie Industrielle	100
Groupe Gascogne	" Pays "	Branche Bois	300
Inertam	Morcenx	Retraitement de l'amiante	39
L.D.C Aquitaine	Bazas	Abattoir	182
Pépinière Naudet	Préchac	Pépinière (plants d'arbres)	25
Rol Smurfit	Labouheyre	Bois déroulé	305
Sapso	Bernos Beaulac	Cartonnerie	187
Sasso	Sabres	Sélection avicole	48
Willamette	Morcenx	Medium - Bois	91
Total des salariés permanents			1997

Source : AIRIAL, enquête auprès des entreprises, déc. 2002

Les entreprises industrielles se situent essentiellement aux quatre extrémités du Pays, à proximité de la RN10 et de l'axe Bordeaux-Pau. On distingue plus particulièrement 4 pôles d'activités dans les cantons de Bazas, Belin-Beliet, Sabres-Morcenx, Labrit-Roquefort.

Le recrutement et la fixation de la main d'œuvre qualifiée constituent le principal problème rencontré par les entreprises industrielles. Le déficit de services, d'activités culturelles et de loisirs ainsi que la sensation d'isolement diminuent l'attrait du Pays des Landes de Gascogne, notamment pour les cadres originaires de régions plus urbaines.

Les services : facteur de cohésion sociale essentiel

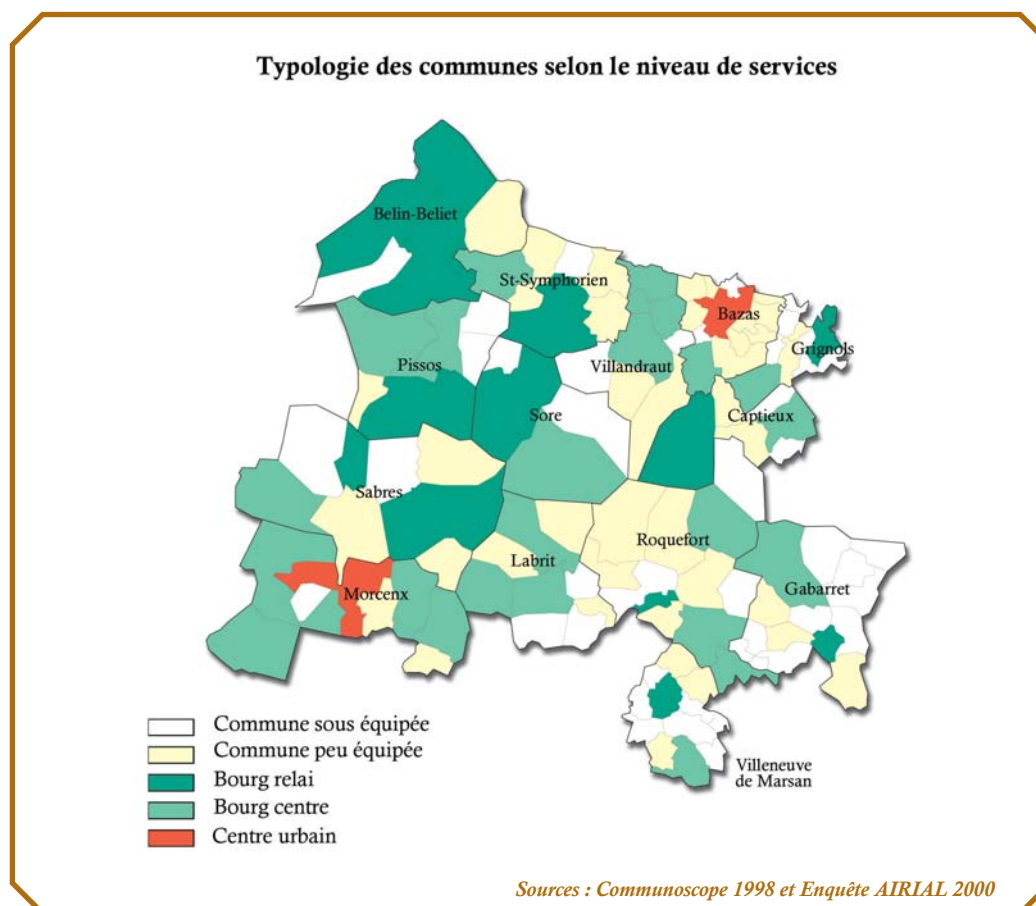
Les services à la population (services publics : école, La Poste... et services aux personnes) constituent un facteur de cohésion sociale essentiel sur notre Pays, au vu de ses caractéristiques. Ils permettent aussi de conserver une certaine attractivité pour les entreprises. Or, la situation globale est contrastée et tend à se fragiliser.

Une offre de services atomisée ...

Un effort constant a été opéré sur l'ensemble du Pays des Landes de Gascogne pour le maintien des activités de services. Par conséquent, l'offre reste atomisée, en raison de la multiplicité des bassins de vie, justifiant un maillage serré du territoire. Toutefois, l'offre de services demeure insuffisante. Nous pouvons noter ainsi la prépondérance des communes de faible niveau de service.

...qui génère globalement de nombreux emplois sur le Pays

L'impact des services en terme d'emploi est conséquent. On compte en effet, plus de 3000 emplois dans les services publics soit l'équivalent de 30% des emplois générés par les entreprises locales. Après les collectivités territoriales, l'enseignement est le second secteur pourvoyeur d'emplois.



Des domaines performants qu'il convient de conforter

- Enseignement : une offre préservée pour les niveaux « maternelle » et « primaire »

Pour les niveaux « maternelle » et « primaire ». 80 % des communes sont desservies par une école ou une classe et 53 % appartiennent à un R.P.I, symbole d'une gestion collective et d'une volonté politique locale. Le maintien de l'offre éducative est primordial. L'ajustement annuel des professeurs des écoles par l'Education Nationale selon les effectifs scolaires provoque une certaine instabilité et peut remettre en cause les efforts entrepris par les collectivités.

9 collèges sont implantés sur le Pays ainsi qu'un Lycée d'enseignement général à Bazas. Les lycéens se répartissent dans une dizaine de centres dont les plus attractifs sont Parentis, Aire-sur-l'Adour, Mont-de-Marsan.

Il existe en revanche 6 établissements d'enseignement professionnel : le CFA agricole et forestier de Sabres, les lycées agricoles et forestiers de Sabres et de Bazas, la section d'études professionnelles de Labouheyre, le lycée professionnel de Bazas ainsi que le lycée professionnel et le C.F.A bâtiment de Morcenx.

- Des services aux personnes âgées conséquents mais inégalement répartis

L'offre de services aux personnes âgées est importante sur le Pays : avec une vingtaine d'établissements d'accueil pour l'essentiel publics, des services de soins infirmiers ainsi que de portage des repas à domicile. Les cantons du sud Gironde sont toutefois moins bien lotis en ce domaine que les cantons landais.

Ces nouveaux besoins ont été pris en compte à l'échelle intercommunale. La tendance au vieillissement de la population tout comme la volonté de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à domicile vont demander un renforcement et une diversification des services.

Des domaines à mieux investir pour diversifier une offre garante d'une attractivité du territoire

- Des initiatives culturelles riches mais sans cohérence territoriale

Malgré un nombre appréciable d'initiatives et de projets culturels de qualité, émanant le plus souvent du tissu associatif (Musicalarue à Luxey, hestejada de las arts à Uzeste...), et d'organismes fédérateurs (tels que les fédérations des foyers ruraux), l'absence de définition d'une politique culturelle n'a pas contribué à pérenniser ces initiatives, ni à les inscrire transversalement dans les projets de développement local menés sur ce territoire.

Si des lieux de consommation culturelle existent (cinéma, bibliothèques, médiathèque...), néanmoins, en nombre insuffisant, des lieux de création artistique à destination des habitants sont rares. Or, l'ouverture d'esprit procède des pratiques culturelles et de l'éducation artistique. Les nombreuses écoles de musique et de danse y participent. Néanmoins, tous les habitants du Pays n'ont pas accès à la culture, ni la possibilité d'avoir des pratiques culturelles autour de la musique, du théâtre, du chant choral, du cinéma, de la danse, des arts plastiques...

- Une politique jeunesse à améliorer

Le Pays accueille de plus en plus de familles avec des enfants. Or, les services à la petite-enfance demeurent insuffisants (manque d'assistantes maternelles agréées, aucune crèche...) malgré des initiatives originales et l'existence de 5 Relais Assistantes Maternelles (Villeneuve, Gabarret, Roquefort / Saint-Symphorien / Villandraut / Captieux-Grignols / Bazas)⁸.

Les structures collectives font cruellement défaut dans le Pays et sont très dispersées. Ce sont majoritairement des haltes-garderies de 10 à 12 places, ne répondant pas aux besoins.

Pour l'enfance et la jeunesse, le Pays compte plus de 20 Centres de Loisirs (C.L.S.H) dont la moitié sont ouverts toute l'année. Toutefois, même s'ils s'adressent aux 3-15 ans, seuls les 3-11 ans sont réellement présents dans ces structures, laissant la tranche d'âge des adolescents sans véritable réponse.

D'autres types de services sont apportés aux jeunes sur le Pays, concernant aussi bien les loisirs que l'insertion professionnelle. On dénombre 14 espaces jeunes, 3 points informations jeunesse, des permanences des missions locales assurées sur tous les chefs-lieux de canton pratiquement. Cette offre est atomisée, dispersée sans que des liens soient établis entre les différents services et en dehors de la logique territoriale locale.

En revanche, dans le domaine sportif, le Pays possède une offre diversifiée et répandue sur l'ensemble du territoire (tennis, football, rugby et basket), avec des équipements à moderniser toutefois, en particulier pour améliorer les pratiques sportives des scolaires. Plus des deux tiers des moins de 15 ans y ont accès.

- Les transports

Le Pays n'a pratiquement aucune ligne de transport en commun en dehors des transports scolaires ou des transports desservant les centres de loisir. La ligne T.G.V est trop excentrée et ne concerne que l'Ouest du Pays avec des arrêts en gare de Morcenx.

Des domaines à suivre avec vigilance pour anticiper des problèmes émergents

- Le secteur de la santé

Les évolutions démographiques risquent d'accroître les tensions sur certains secteurs comme celui de la santé, si rien n'est prévu et planifié. Les contraintes spatiales (distances à parcourir, isolement...), la dispersion des habitants, la difficulté pour se faire remplacer, le manque d'organisations collectives freinent les vocations en faveur de la médecine en milieu rural. Ainsi, faute de professionnels de la santé, rester vivre, mieux vivre et venir vivre au Pays deviendra une chimère.

Sur l'ensemble du Pays, les infirmiers et les pharmaciens sont en nombre suffisants comparativement aux départements des Landes et de la Gironde, contrairement aux médecins généralistes (1.12 pour 1000 habitants contre 1.38 pour 1000 habitants en Gironde et 1.34 dans les Landes).

⁸ R.A.M : Mis en place par les CAF, ce sont des espaces de rencontres et d'échanges entre les enfants, les parents et les assistantes maternelles. Ils permettent surtout aux assistantes d'échanger des informations et de s'exprimer sur les difficultés rencontrées dans leur travail. Elles bénéficient en outre de stages de formation organisés par les coordinatrices de ces RAM. (cf. mémoire de maîtrise d'Elise Bouydron, Les services à la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse, un enjeu pour le développement local et l'aménagement en milieu rural : l'exemple du Pays Landes-Gironde, 2002)

Néanmoins, de fortes inégalités territoriales persistent et la situation peut se dégrader rapidement comme le montre l'exemple du canton de Gabarret pour les médecins généralistes (en 1999 : 1.12 médecins pour 1000 habitants et en 2002 : 0.84 médecin pour 1000 habitants) ou celui de Sore en ce qui concerne les pharmacies (en 1999 : 1.14 pour 1000 habitants contre 0.57 en 2002). En revanche, le Pays est fortement déficitaire quant à la présence de dentistes et de kinésithérapeutes.



- Les services publics (La Poste...)

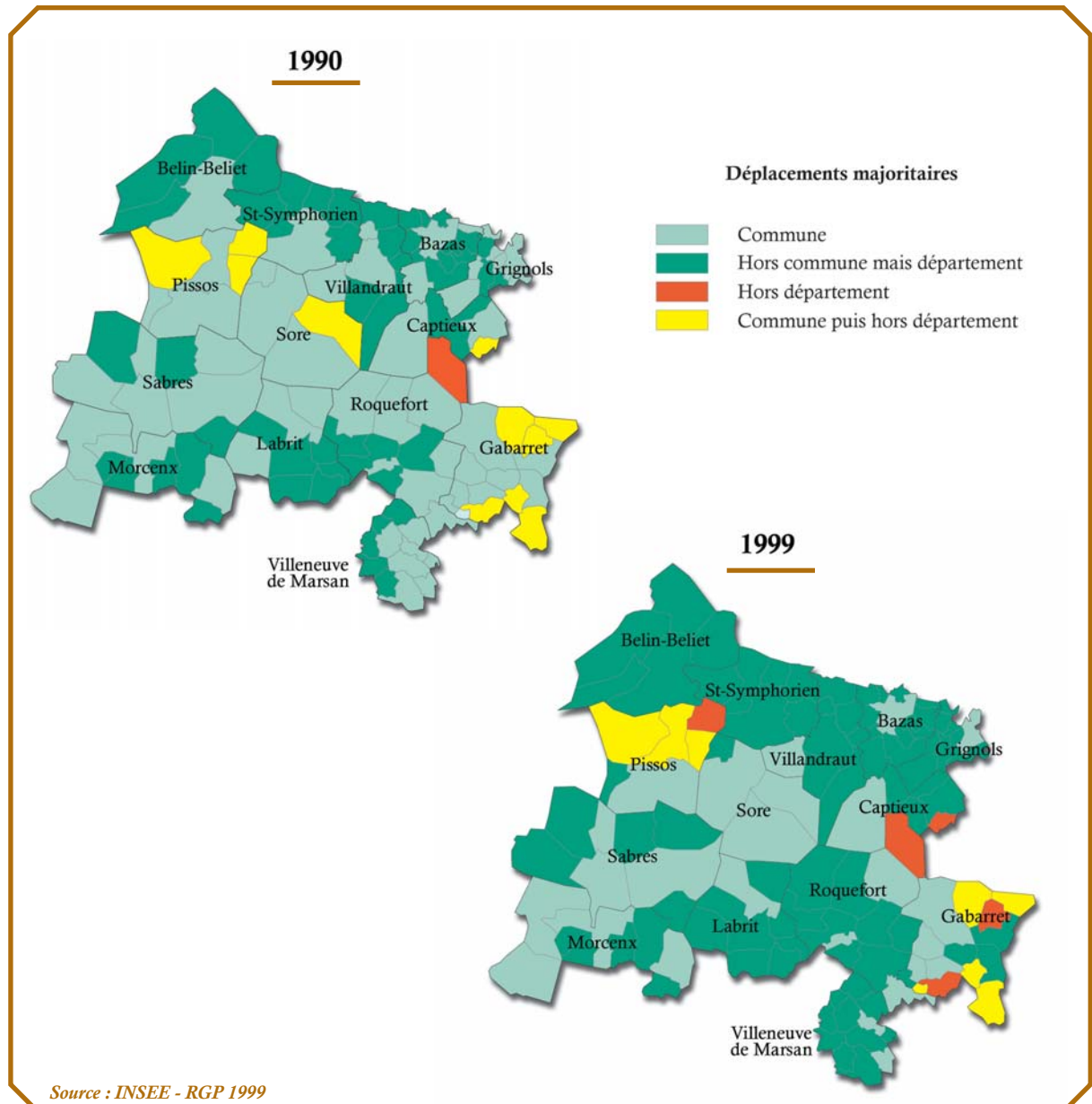
Les services publics représentent une part non négligeable des emplois générés par les entreprises locales (près de 30 %). De ce fait, la perte d'emplois dans ce secteur fragiliserait l'économie du Pays. Certains services publics ont annoncé leur intention de revoir leur organisation, en particulier La Poste dans un schéma pluriannuel (2003-2007). De ce fait, il convient de rester vigilant sur les solutions envisagées notamment en matière d'emplois.

Des évolutions et des projets qui peuvent être bénéfiques

Une mobilité accrue

Les trajets domicile-travail augmentent sans cesse. Ce développement des migrations pendulaires signifie que le lieu de travail ne détermine plus aussi fortement qu'auparavant le lieu de résidence. Ainsi, l'installation d'entités économiques sur une commune ne constitue plus un préalable pour un renouveau démographique. De la sorte, la qualité de l'accueil (services offerts à la population, environnement...) joue un rôle de plus en plus important dans le choix du lieu de vie.

Les actifs travaillent moins sur leur commune de résidence en 1999 qu'en 1990. Les déplacements hors département s'accroissent à l'Est du territoire (proximité du Lot-et-Garonne et du Gers), et diminuent dans la partie centrale du Pays (influence du département de la Gironde). Les déplacements hors commune concernent les franges Nord et Sud du Pays.



L'influence de Bordeaux et Mont-de-Marsan

Les communes soumises aux influences des agglomérations bordelaise et montoise ont un taux d'activité plus élevé et en progression, ainsi qu'un moindre vieillissement de la population, voire un rajeunissement.

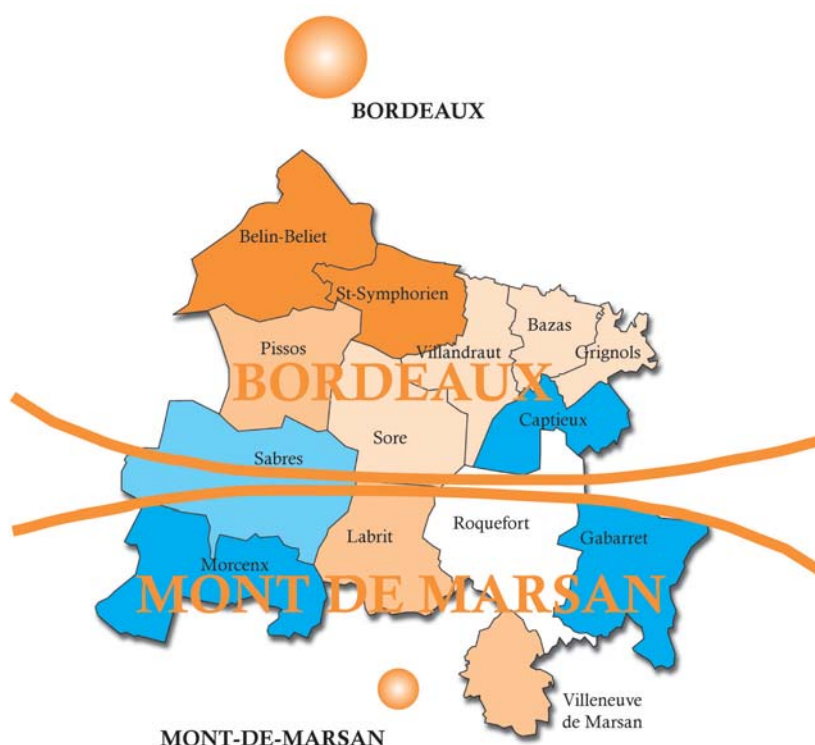
Evolution de l'indice de vieillissement entre 1975 et 1999

Cantons / Années	1975	1999	Tendance
Belin-Beliet	0,89	0,89	→
Labrit	1,35	1,27	↘
St-Symphorien	1,3	1,11	↘

Source : INSEE - RGP 1999

Ce phénomène est le résultat de l'installation de jeunes familles avec des enfants, ayant trouvé un logement ou un terrain à construire.

Typologie des cantons du Pays selon l'évolution démographique 1975 - 1999



Evolution de la population entre deux recensements			classe
1975 - 82	1982 - 90	1990 - 99	
+	+	+	6
-	+	+	5
-	-	+	4
+	+	-	3
+	-	-	2
-	-	-	1
=	=	=	=

— Aire d'influence des principales villes

Source : INSEE - RGP 1975 - 1999

Les grands projets

- De l'Etat

Le Pays des Landes de Gascogne n'est pas un territoire enclavé. Au cœur de l'Aquitaine, il est traversé par de multiples voies de communications : ligne T.G.V, nationales, autoroutes...

Dans les 10 ans à venir, à court ou moyen terme, d'autres infrastructures vont concerner cet espace (transformation en autoroute de la RN10, itinéraire à grand gabarit pour l'A 380 à l'Est du Pays, conduite de gaz naturel DN 700 Lussagnet- Captieux, liaison Bordeaux/Pau et travaux d'amélioration de la N 134).

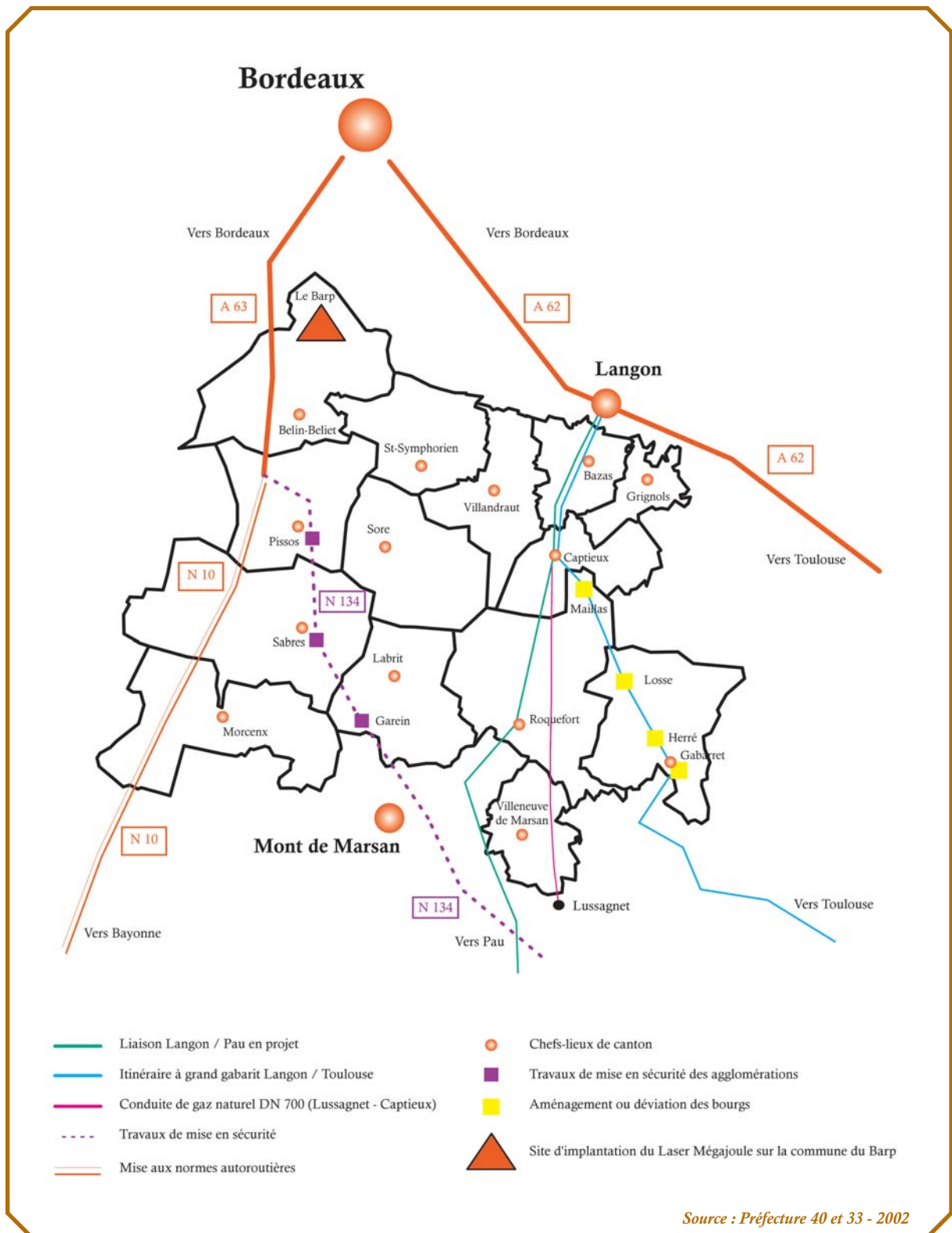
Ces travaux signifient un regain d'activités pour les zones concernées et des débouchés supplémentaires pour les commerçants lors des travaux, tout en améliorant la desserte de l'Est du Pays, qui connaîtra peut-être une dynamique démographique, du fait de l'installation de nouveaux habitants. Néanmoins, les contournements des villages prévus, notamment à Captieux risquent de détourner une clientèle de passage fort nombreuse, en partance vers la montagne.

En revanche, les cantons de l'Est du Pays auront accès au haut débit. Des fibres optiques, en effet, seront installées le long de l'itinéraire à grand gabarit. Cela permettra peut-être l'installations de nouvelles entreprises et le développement de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication au sein de la population. Il convient de souligner cependant, le déséquilibre territorial qui en découlera et accentuera la fracture numérique au sein du Pays. En plus des zones d'ombres pour la téléphonie mobile, nous ajouterons les zones non couvertes par le haut débit. L'engagement de l'Etat au plan national pour résoudre ces problèmes sera suivi avec attention.

D'une toute autre nature, la venue au Barp du laser Mégajoule dans l'enceinte du C.E.A drainera l'installation de nombreuses entreprises dans le secteur de l'optique et de la maintenance. Plusieurs centaines d'emplois vont bénéficier aux communes avoisinantes. De nombreux logements seront nécessaires pour accueillir ces nouveaux salariés.



Les grands projets de l'Etat



- D'autres grands projets

Arjuzanx : Le projet du Conseil Général des Landes pour l'ancien site de la mine de lignite d'Arjuzanx (près de 3000 hectares) vise à transformer ce lieu en site emblématique du tourisme de nature dans les Landes (lieu d'hivernage des grues cendrées en particulier). Un rappel de l'histoire et de la reconversion du site ainsi que des activités de loisirs compléteront les richesses naturelles de ce lieu que les visiteurs pourront apprécier et découvrir.

Ecomusée de la Grande Lande (Sabres, quartier de Marquèze) : Afin de conserver sa notoriété de site landais le plus visité (plus de 100 000 visiteurs par an), un nouvel essor sera donné avec des espaces culturels dédiés à la connaissance du Pays et ouverts à la vie du Pays.

Pour éviter un développement anarchique et inégalitaire

Rappel des constats établis :

- Une faiblesse démographique structurelle et une population vieillissante.
- Une diversité paysagère et patrimoniale fragile, au cœur d'un large espace pétri par la main de l'homme au fil du temps, reconnu par des inventaires et subissant des transformations plus ou moins adaptées, nécessitant une gestion collective.
- Un déficit de logements, de terrains à construire marqués par l'absence de documents d'urbanisme dans 2/3 des communes du Pays.
- Des filières économiques à conforter :
 - Une filière bois à la recherche de nouveaux débouchés.
 - Une agriculture confrontée au problème d'accès au foncier, de la transmission de l'exploitation, du manque de main d'œuvre et de la valorisation des produits.
 - Un tourisme vert en plein essor s'appuyant sur les ressources patrimoniales du Pays.
 - Des activités de proximité (artisanat, commerces) menacées (faible population, concurrence avec les supermarchés et centres commerciaux urbains...) et ne répondant pas toujours aux besoins de la population avec un enjeu de maintien par rapport à l'attractivité du territoire.
 - Des industries peu nombreuses malgré des initiatives remarquables, nécessitant un environnement favorable à leur développement (besoin de services...).
- Des réponses collectives pour l'enseignement et les personnes âgées mais un déficit d'action en direction de la culture, de la jeunesse et du secteur de la santé.
- Un territoire soumis aux influences de Bordeaux et Mont-de-Marsan bien desservi sur le plan des infrastructures, ce qui devrait faciliter l'implantation de nouvelles populations.

Les écueils à éviter

- Une population insuffisante et inégalement répartie

En conservant une croissance faible de la population (comme entre 1990 et 1999), le Pays ne parviendra pas à l'objectif escompté (atteindre 20 habitants / km² en une génération) pour amorcer un développement territorial équilibré et s'auto-alimentant.

En outre, les dynamiques démographiques demeurent fragiles et des inégalités s'accroissent entre des communes sous forte influence de l'agglomération bordelaise et tendant à devenir des espaces périurbains, et des communes rurales plus éloignées des centres urbains constitués par Bordeaux et Mont-de-Marsan.

- Des mutations spatiales

Ces dynamiques démographiques engendrent des mutations spatiales. Des paysages ruraux s'urbanisent ainsi à grande vitesse, (surtout dans les communes du Nord du Pays) symbolisés par une succession de lotissements sans charme, interchangeables à l'infini, et dont le style architectural est tout sauf local.

Ces espaces banalisés mettent en péril le patrimoine architectural local fort divers, en banalisant les matériaux de construction et la façon de concevoir une maison. De nombreuses bâtisses anciennes ont ainsi subi des transformations ou des remaniements remettant en cause leur équilibre et leur durabilité.

En dehors des maisons de bourg, les habitats dispersés dans des quartiers ou sur des airiaux sont menacés de perdre leur identité, soit par abandon, soit par des interventions maladroites, révélatrices de solutions stéréotypées.

Ce phénomène risque de s'accroître sous l'effet des grandes infrastructures à venir et des grands projets de l'Etat (A10, autoroute Bordeaux / Pau, itinéraire à grand gabarit, mégajoule...). Si le Pays n'anticipe pas l'effet de telles infrastructures, certaines communes se transformeront peu à peu en cités-dortoirs marquées par les migrations pendulaires et perdront tout leur attrait.

Nos ambitions pour le Pays : un Pays vivant

La qualité de vie, les larges espaces constituent des atouts pour l'accueil de nouvelles entreprises et de nouvelles populations. Toutefois, nous ne pouvons nous permettre d'attendre passivement leur venue, la transformation de nos potentialités en ressources territoriales.

Si nous voulons rester un Pays vivant dans un cadre de vie agréable, non seulement nous devons préserver une qualité de vie mais en plus, nous devons avoir une ambition démographique forte, inscrite dans le temps et marquée par des politiques volontaristes, seule façon d'atteindre 20 habitants / km² en une génération.

- « atteindre 20 hab. /km² en 2024 »

Selon ce scénario, le Pays des Landes de Gascogne compterait 108 800 habitants en 2024, soit 38 331 habitants de plus qu'en 1999. Cette augmentation de la population équivaldrait à un taux de croissance annuel moyen de 1.75 % et un gain de plus de 54 % de la population au cours de cette période.

La réalisation d'un tel scénario nécessitera une volonté politique forte car les objectifs chiffrés vont à l'encontre des prévisions de l'INSEE (qui pronostique une croissance de la population de l'ordre de 3.34 % à l'horizon 2012 contre 25.3 % dans notre scénario)⁹. Toutefois, cet objectif ambitieux n'a rien d'effrayant au regard de ce vaste Pays. En matière d'occupation spatiale, l'incidence sera limitée. L'habitat par exemple devrait occuper moins de 2 % de la superficie totale du Pays (aujourd'hui l'habitat occupe près de 1 %).

L'accueil de nouvelles populations devrait aussi permettre de réduire les déséquilibres territoriaux, pour peu que l'ensemble des collectivités locales s'inscrive dans cette dynamique. Là encore, l'objectif fixé ne va pas bouleverser outre mesure les communes du Pays, qui verront croître leur population de 14 personnes, en moyenne, tous les ans.

⁹ Pour garder l'horizon décennal de la charte de territoire, nos projections s'arrêtent volontairement en 2012, année du bilan de la première charte de territoire.

- Incidences d'un tel scénario en matière d'habitat, d'emploi et d'écoles ¹⁰

	1999	2012		
Population	70 469	Scénario " 20 hab./km2 "	Scénario intermédiaire	Scénario INSEE
		88 298	80 194	72 825
Parc de logements total	34 901	43 708 - 53 949	39 696 - 45 197	36 048 - 37 238
Espace occupé par l'habitat	1 %	entre 1.05 et 1.8 %		
Nbre moyen de logement en plus par an et par commune		entre 7 et 16	entre 4 et 8.4	entre 1 et 2
Nbre moyen de personnes en plus par an et par commune		14	8	1.9
Nbre moyen d'actifs occupés en plus par an et par commune		entre 0.7 et 5		
Nbre moyen élèves en primaire en plus par an et par commune		entre 0.2 et 1.3		

Source : AIRIAL 2003

¹⁰ Pour affiner nos scénarii démographiques, nous avons imaginé un troisième scénario appelé scénario intermédiaire, en prenant comme base, un taux de croissance annuel moyen de 1 %.

En ce qui concerne l'habitat, nous avons élaboré une fourchette estimative, en prenant en compte le nombre moyen de personnes habitant dans un logement, le nombre de logements pour 1000 habitants ainsi que le rapport entre le nombre de logements supplémentaires selon le recensement de 1999 et le nombre d'habitants supplémentaire. Nous avons considéré que ces valeurs resteraient stables au fil du temps.

Enfin, nous avons émis comme hypothèse la stabilité de la structure de la population dans les années à venir, pour essayer de chiffrer l'incidence de la croissance économique en matière d'emplois et d'écoles.

Pays des Landes de Gascogne

Pays des Landes de Gascogne



➤ *Rencontre dans Poémier Landais, 1987*

Rencontre (nom du poème)

- Tu viens d'où toi ?
- Moi je viens de Paris, la ville la plus bruyante.
Tu sais, là où tout le monde est serré.
Où l'on ne peut respirer.
Tout y est trop pollué.
- Moi ; j'aimerais vivre dans un village.
Presque sauvage.
Dans un immense paysage
D'arbres
Et ici j'oublierais la violence
Dans les soirées de danse
A la place des immeubles longs
Je voudrais des hérissons.
- Tu vois un peu le pays que je veux
- Oui
- Et ce pays
- Que tu vois en bleu
C'est le pays où je vis
Et où je deviendrai vieux !

Sandrine Courregelongue, collège de Roquefort



Table des matières

Pays des Landes de Gascogne
Pays des Landes de Gascogne



Table des Matières

La naissance du Pays des Landes de Gascogne *p 5*

Un espace apparemment désertique et uniforme cachant de réelles richesses et un Pays habité (Diagnostic du Pays) *p 15*

Une faiblesse démographique *p 18*

- Une croissance démographique insuffisante...
- ... pour un territoire vaste
- Une population vieillissante
- Une population active globalement faible mais en légère augmentation
- ... cherchant un emploi à 9.6 %

Un patrimoine naturel et culturel riche en potentialités symbolisant les manières d’habiter l’espace *p 21*

- La forêt et l’eau, fils conducteurs pour découvrir le Pays
- Des paysages menacés d’uniformisation
- Un déficit de logements structurel malgré des efforts
- Un déficit de documents d’urbanisme

Des activités économiques valorisant les ressources territoriales et occupant plus de 90 % du territoire *p 26*

- ...issues d’un tissu de très petites entreprises
- ...marquées par une dynamique de création globalement fragile
- ...générant peu d’emplois salariés « classiques », mais beaucoup d’emplois saisonniers
- Des filières diversifiées (la filière bois, une agriculture industrielle et de terroir, Le tourisme vert, des activités de proximité fragiles, des industries peu nombreuses mais remarquables).

Table des Matières

Les services : facteur de cohésion sociale essentiel

p 34

- | — Une offre atomisée qui génère néanmoins de nombreux emplois
- | — Des domaines performants qu'il convient de conforter
 - Enseignement : une offre préservée pour les niveaux « maternelle » et « primaire »
 - Des services aux personnes âgées conséquents mais inégalement répartis
- | — Des domaines à mieux investir pour diversifier une offre garante d'une attractivité du territoire
 - Des initiatives culturelles sans cohérence territoriale
 - Une politique jeunesse à améliorer
 - Les transports
- | — Des domaines à suivre avec vigilance pour anticiper des problèmes émergents
 - Le secteur de la santé
 - Les services publics (La Poste...)

Des évolutions et des projets qui peuvent être bénéfiques

p 38

- | — Une mobilité accrue
- | — L'influence de Bordeaux et Mont-de-Marsan
- | — Les grands projets
 - de l'Etat
 - d'autres grands projets

Pour éviter un développement anarchique et inégalitaire

p 42

- | — Rappel des constats établis
- | — Les écueils à éviter
 - Une population insuffisante et inégalement répartie
 - Des mutations spatiales
- | — Nos ambitions pour le Pays : un Pays vivant
 - « atteindre 20 hab. / km² en 2024 »
 - incidences d'un tel scénario en matière d'habitat, d'emploi et d'école

Pays des Landes de Gascogne
Pays des Landes de Gascogne

Pays des Landes de Gascogne
Place de la Mairie - 40 630 Sabres

Tél : 05 58 04 43 43
Fax : 05 58 04 43 40

www.airial-hautelande.org

Les Partenaires du Pays :

